

Côte-d'Or

magazine

Ma Côte-d'Or mon territoire !



**Transco :
liberté, solidarité,
mobilité !**

> Focus p.6

N° 142 Juin 2014

Conseil
Général

www.cotedor.fr

ACTUS P.15

Brochon : les travaux
du collège avancent

EN MISSION P.19

Claire Louis-Tisserand,
médecin de PMI

ESPACE JEUNES P.22

Le joli mois de l'Europe
au collège J.P. Rameau

transports scolaires

2014 > 2015

Collégiens et lycéens
Privilégiez
l'inscription en ligne
du 26 mai
au 13 juillet 2014
sur www.cotedor.fr

As-tu pensé à ta carte de transport pour la rentrée ?

Demande-la avant la fin du mois de juin !

Tu es inscrit au collège ou au lycée à la rentrée ?

> complète le formulaire d'inscription sur www.cotedor.fr

Tu es inscrit en primaire à la rentrée ?

> retire le formulaire d'inscription dans ton établissement scolaire
ou télécharge-le sur www.cotedor.fr



Conseil Général de la Côte-d'Or

TRANSCO

Toute la Côte d'Or. Chaque jour

Conseil
Général
www.cotedor.fr



SOMMAIRE

n°142 Juin 2014

04 **INSTANTANÉS**
Des événements 100 % Côte-d'Or

06 **FOCUS**
Transco : liberté, solidarité, mobilité !



08 **DOSSIER**
Ma
Côte-d'Or
mon
territoire

15 **ACTUS**

- Brochon : les travaux du collège avancent
- Base aérienne 102 : 1914-2014 : histoire des enfants de Guynemer
- Rencontres avec la restauration collective
- Prix Jeunes Talents Côte-d'Or 2014, c'est parti !

19 **EN MISSION**

- Claire Louis-Tisserand, médecin de PMI

20 **100 % CÔTE-D'OR**

- L'actu de nos territoires
- Dispositif Alizé : ensemble, c'est mieux

22 **ESPACE JEUNES**
Le joli mois de l'Europe au collège J.-P. Rameau

23 **SORTIR EN CÔTE-D'OR**

- BA 102 : 100 ans d'Histoire et d'histoires
- L'Oeno Music Festival
- Le Tour Cycliste de Côte-d'Or

27 **L'AGENDA DE VOS SORTIES**

30 **TRIBUNES LIBRES**

31 **PRATIQUE**



Big-bang territorial : il faut un référendum dans chaque département !

Suite au discours de politique générale du Premier Ministre annonçant, notamment, la disparition des Départements d'ici 2021, le Président de la République s'est déclaré favorable à une accélération du calendrier, dès les prochaines élections départementales et régionales qui seraient repoussées (2015 ou 2016 ?).

Une rénovation de notre modèle territorial est nécessaire, mais il n'est pas possible de bouleverser notre organisation de manière unilatérale par l'accord unique de quelques élus, issus d'un seul parti politique. On peut s'étonner de l'absence de réflexion commune, la conclusion étant d'ores et déjà annoncée en préalable. Une décision de cette importance ne peut en

aucun cas se faire sans consulter les populations elles-mêmes. Le Gouvernement précédent avait essayé une première rationalisation du modèle territorial à travers le conseiller territorial qui permettait notamment de rapprocher progressivement les collectivités départementales et régionales. L'actuel Gouvernement a choisi de supprimer cette évolution.

Enfin, il fait le choix du big-bang sans concertation et du passage en force. Cette attitude n'est pas acceptable. Nos territoires sont maltraités par la baisse drastique des dotations et le redécoupage à la hache de tous les cantons de France. Les Régions et les Départements s'apprêteraient-ils à subir le même sort ?

Il est temps que le débat et le dialogue s'engagent véritablement et en toute transparence, notamment dans chacun des territoires de France.

En tout état de cause, un projet de cette ampleur doit être soumis au vote et à l'approbation des Français qui doivent avoir le dernier mot dans chaque département. C'est pourquoi, j'appelle très clairement à un référendum avant de valider toute nouvelle organisation territoriale de notre pays.

La réforme, oui, mais consentie et concertée !

François SAUVADET

Ancien ministre
Député de la Côte-d'Or,
Président du Conseil Général

UN JOUR... PAS COMME LES AUTRES ! 2/04 et 14/04



LE 2 AVRIL, DE JEUNES BASKETTEURS LICENCIÉS DE CLUBS DE CÔTE-D'OR ONT VÉCU UNE JOURNÉE EXTRAORDINAIRE DANS LES COULISSES DE LA JDA BASKET, partageant l'entraînement des joueurs professionnels puis se confrontant à leurs idoles dans le cadre d'un mini-match amical. A cette occasion, deux jeunes ont été tirés au sort pour participer à "Rêve de basket" organisé par le Conseil Général, Charlotte Devroute (Association Jeunesse Basket à Pontailleur-sur-Saône) et Mickaël Cheveau (Club de Marsannay-la-Côte). Ils ont passé la journée du 14 avril avec les pros de la JDA, qui recevaient l'équipe de Limoges. Charlotte et Mickaël ont notamment pu donner le coup d'envoi du match aux côtés de Catherine Louis avant d'assister à la rencontre dans les loges VIP ! A l'issue du match (victoire de Dijon 69 à 81), ils ont reçu un maillot de l'équipe, dédié par les joueurs professionnels.

Plus de photos sur www.cotedor.fr



5^e ÉDITION D'APPRENTISSIMO

15 ET 16/04

> LE SALON DE L'ALTERNANCE ET DE L'APPRENTISSAGE EN BOURGOGNE ORGANISÉ PAR LA CCI ET LA CHAMBRE DE MÉTIERS S'EST TENU LES 15 ET 16 AVRIL DERNIERS. Considérant cette formation d'excellence comme un véritable passeport pour l'emploi et un gage de réussite pour les futurs diplômés, le Conseil Général, partenaire de l'événement, y tenait un stand pour proposer 13 postes dans ses services à la rentrée prochaine. En deux jours, 35 CV ont été récoltés. Le Département accueillera ainsi 25 apprentis dans ses rangs, quelle que soit leur branche d'études : comptabilité, communication des collectivités territoriales, mécanique... Depuis 1994, ce sont plus de 200 jeunes qui ont été formés par le Conseil Général !



LES ÉLUS MUNICIPAUX RENCONTRENT LE CONSEIL GÉNÉRAL

Jusqu'au 26/06

> FRANÇOIS SAUVADET, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, RÉUNIT LES MAIRES ET ADJOINTS DU DÉPARTEMENT POUR UN TEMPS D'ÉCHANGE AVEC POUR OBJECTIF PREMIER DE PRÉSENTER LES MISSIONS ET SERVICES DU DÉPARTEMENT AUX NOUVEAUX ÉLUS MUNICIPAUX. Quatorze réunions sont planifiées jusqu'au 26 juin invitant chacune les élus d'un territoire défini par le regroupement d'une ou plusieurs communautés de communes. Parmi les thèmes abordés : la nouvelle organisation de la collectivité, les domaines d'intervention de la MiCA (Mission Conseil et Assistance aux Collectivités), les marchés publics, les contrats *AmbitionS Côte-d'Or*, le Schéma départemental d'aménagement numérique du territoire.



LE CONSEIL GÉNÉRAL REÇOIT LES PRINCIPAUX DE COLLÈGES

19/05

> LE CONSEIL GÉNÉRAL A RÉUNI UNE NOUVELLE FOIS LES RESPONSABLES DES 47 COLLÈGES PUBLICS DE CÔTE-D'OR selon l'engagement qu'il a pris fin 2012 de les rencontrer régulièrement au cours de l'année scolaire. La thématique abordée était celle de la gestion de leurs personnels techniques. 450 agents départementaux assurent ainsi au sein des collèges les missions d'accueil, de restauration scolaire et d'entretien des locaux, et participent à l'exercice d'un service public éducatif de qualité.



LE 1^{er} SITE EN SENSIBLE DE CÔTE-D'OR INAUGURÉ À SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX

19/05

> LE PREMIER SITE LABELLISÉ ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) A ÉTÉ INAUGURÉ À SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX (CANTON D'AIGNAY-LE-DUC) DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA NATURE 2014. Situé dans le vallon du Brevon,

le site a été choisi pour la richesse de sa faune et sa flore. Il est constitué d'un très beau complexe de pelouses et marais tufeux, milieux naturels fragiles, abritant des espèces remarquables, dont certaines bénéficient d'une protection régionale, voire nationale. En 2014, un plan de gestion du site sera mis en œuvre, prévoyant un entretien par pâturage ainsi que la rédaction d'un plan d'interprétation destiné à définir son potentiel en termes de sensibilisation du public. A terme, c'est tout un réseau de sites qui sera protégé, géré et ouvert au public en Côte-d'Or.

TOUTES LES ACTUS SUR
www.cotedor.fr



Se déplacer quand on le veut, se rendre en peu de temps dans une commune voisine ou à l'autre bout du département, le faire en toute sécurité, en lisant ou en regardant défiler le paysage... fait partie intégrante de la précieuse notion de qualité de vie.

La mobilité est un élément essentiel de l'aménagement du territoire, pour le dynamisme de ce dernier. Particulièrement dans sa dimension socio-économique : notre capacité à circuler participe à notre choix de lieu de vie, pour nous rendre des villages aux villes et des villes aux agglomérations, pour nous rendre au marché, commerces et services publics, au collège, au travail...

Et un service de transport en commun accessible et efficace permet à chacun cette mobilité, avec un impact direct sur le pouvoir d'achat des familles. Enfin, c'est aussi un enjeu central pour l'environnement. Pour toutes ces raisons, le Conseil Général a fait le choix de placer le transport au cœur de son action : avec le réseau de transport Transco, c'est assurément l'ensemble de la Côte-d'Or et de ses habitants qui sont gagnants.



Joël Abbey
Président de la Commission Infrastructures, Transports, Bâtiments et Habitat



Transco : liberté, solidarité,

1 Transport scolaire gratuit

En Côte-d'Or, plus de 24 000 élèves sont pris en charge quotidiennement sur les 480 circuits scolaires et 27 lignes régulières. Le Conseil Général a choisi de maintenir le transport scolaire gratuit pour les élèves – du primaire au lycée – fréquentant leur établissement de secteur, en dehors des agglomérations de Beaune et Dijon, compétentes sur leurs territoires.

Un choix qui fait aujourd'hui figure d'exception : face aux tensions budgétaires qui s'exercent sur les collectivités territoriales, seule une vingtaine de Départements assure encore cette prise en charge intégrale. En Côte-d'Or, cela représente 24,7 millions d'euros. Un choix d'exception, alors que la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 et son impact sur l'organisation du transport représentent un coût supplémentaire de près de 900 000 €, intégralement absorbé par le Conseil Général.

2 Ticket Côte-d'Or, 1,50 € toujours !

Il y a cinq ans, le Conseil Général mettait en place le Ticket Côte-d'Or : 1,50 € le trajet, quelle qu'en soit la distance.

Depuis, ce ticket n'a pas changé de prix, et n'a toujours pas changé malgré l'augmentation de la TVA à 20 %. Conscient de l'impact de la crise économique sur le pouvoir d'achat des familles, le Conseil Général a ainsi fait un choix de solidarité en soutenant les usagers des transports collectifs dans leurs déplacements vers leurs lieux de vie, de travail et de loisir.

Au-delà du Ticket Côte-d'Or, les différentes formules et leurs tarifications accessibles (abonnement mensuel ou carte 40 voyages pour 40 €), le développement d'une billetterie numérique (billet sans contact, carte à puce et clé USB...) et la mise en place de la boutique en ligne e-transco sur cotedor.fr concourent à la création d'une offre tarifaire efficace, adaptée aux besoins des usagers.



mobilité !

3 Toute la Côte-d'Or, chaque jour !

Chaque jour, 338 communes cote-d'oriennes sont desservies par 27 lignes régulières Transco. Depuis 30 ans, le réseau financé et organisé par le Conseil Général et confié aux sociétés Kéolis et Transdev, relaie sur le terrain une volonté de "réduire les distances" au sein du département (le 5^e le plus vaste de France) et ce, dans les meilleures conditions de service. Le rythme des dessertes, le confort et la sécurité des véhicules, le choix et l'aménagement des points d'arrêt... autant d'éléments qui font la qualité de ce service et la satisfaction des usagers comptabilisant 600 000 voyages en 2013. Aujourd'hui, ce service bénéficie également aux habitants du Grand Dijon avec le développement du cabotage, permettant la montée et la descente de passagers sur certaines lignes Transco dans le périmètre de l'agglomération. Autre exemple du souci d'efficacité et de service porté par le Conseil Général.

Chiffres clés

27 lignes régulières

338 communes desservies

6 M€ de budget pour les lignes régulières

600 000 voyages commerciaux par an

110 cars circulent chaque jour sur les lignes régulières en Côte-d'Or

24,7 M€ le coût du transport scolaire

100 % des cars équipés de ceintures de sécurité

270 élèves et étudiants handicapés transportés par taxi ou ambulance, dispositif financé aussi par le Conseil Général

270 cars accessibles aux personnes à mobilité réduite

Transco et les nouveaux rythmes scolaires

Le Conseil Général a adopté trois principes de fonctionnement :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi, les horaires et points d'arrêt existants à ce jour sont maintenus ;
- le mercredi, les cars Transco effectuent la desserte pour les collégiens, les communes devront adapter les horaires des écoles primaires et maternelles afin de ne pas remettre en cause les services secondaires déjà en place ;
- le samedi matin, les cars Transco effectuant très peu de desserte scolaire, des dérogations pourront être accordées aux communes qui en font la demande.



e-Transco, la billettique en ligne pour acheter ses titres de transport Transco et les recharger, depuis chez soi sur : www.cotedor.fr

Carte de Transport scolaire 2014-2015 : il faut s'inscrire, et c'est facile !

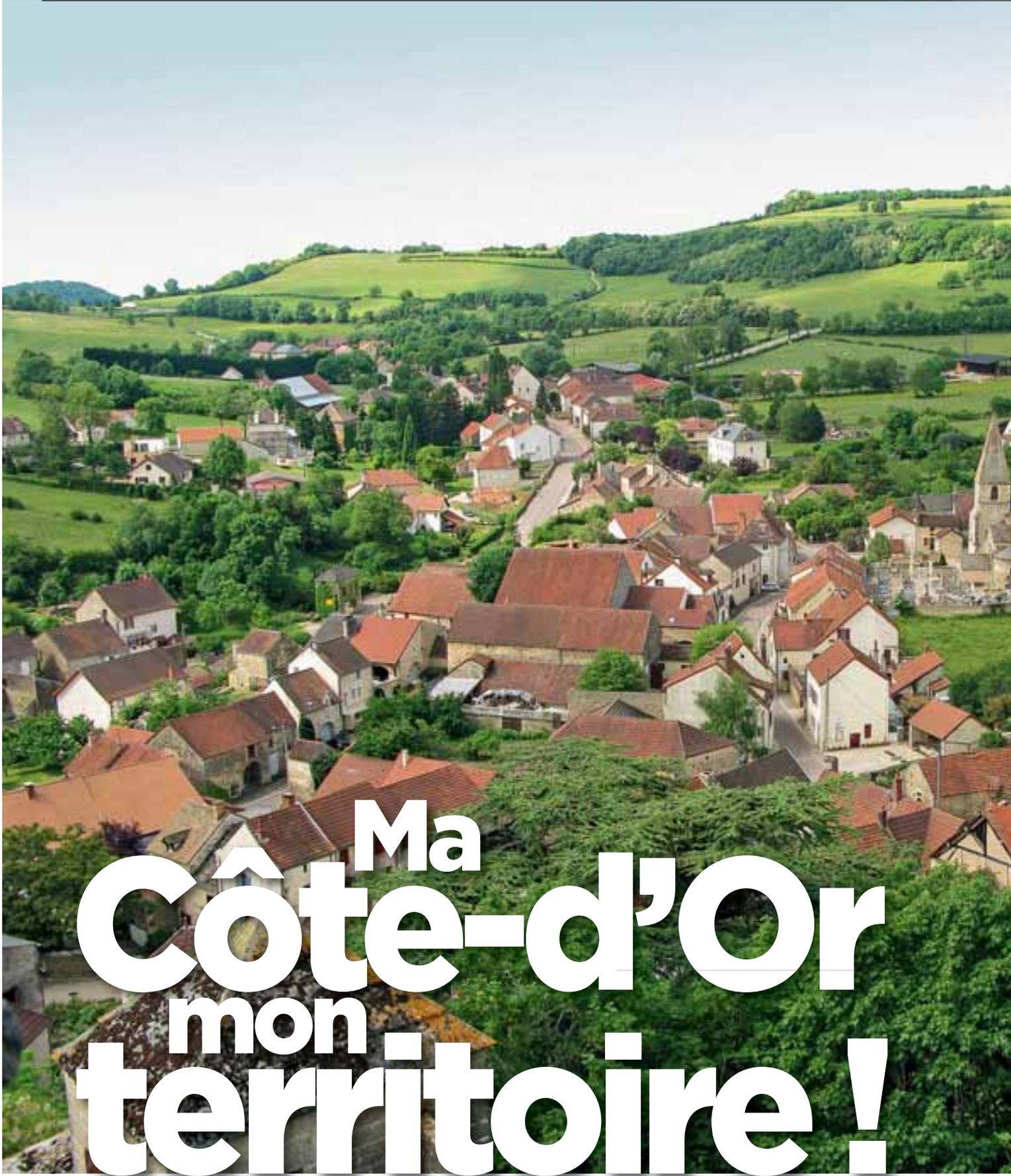
Pour bénéficier du transport scolaire, chaque élève doit détenir un titre de transport (TRANSCO, SNCF, DIVIA) le jour de la rentrée.

Les collégiens et lycéens doivent obligatoirement en faire la demande, via Internet ou en retirant un formulaire auprès de leur établissement.

Les parents des élèves de primaire et maternelle doivent remplir un formulaire pour les trajets périscolaires (nourrice, garderie, cantine) ou pour toute 1^{re} demande de transport scolaire.

Pour s'inscrire :

- via le formulaire : disponible dans votre établissement scolaire
 - sur internet : www.cotedor.fr, rubrique/Vos services pratiques/Transport scolaire
- Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 juillet.



Ma
Côte-d'Or
mon
territoire!



La Rochepot depuis le château

LES DERNIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES ONT RECONFIGURÉ LE PAYSAGE TERRITORIAL. DE NOUVEAUX ÉLUS PRÉSIDENT AUX DESTINÉES DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES. C'EST TOUTE UNE ORGANISATION QUI EST À METTRE EN PLACE ET DE NOUVELLES HABITUDES DE TRAVAIL ET DE COLLABORATION QUI SONT À CRÉER, DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUEMENT CONTRAINT ET POLITIQUEMENT INCERTAIN...

Suite aux scrutins de mars et avril derniers, la Côte-d'Or compte 257 nouveaux maires. Plusieurs villes d'envergure ont d'ailleurs changé de couleur politique : Is-sur-Tille, Semur-en-Auxois, Genlis, Montbard... De nombreux élus découvrent l'exercice du mandat municipal, quand d'autres se félicitent de la confiance renouvelée par leurs citoyens. Nouveaux et anciens élus constituent un maillage d'acteurs territoriaux, éclectique mais animé d'une ambition commune : œuvrer pour le bien être de leurs habitants et le développement de leurs territoires. Certains ont l'action publique et l'engagement politique chevillés au corps depuis toujours, d'autres ont souhaité briguer un mandat et prendre les rênes de leur village pour en assurer la survie, mais tous ont en eux la volonté de faire vivre leur commune, l'équiper, la moderniser, la rendre attractive... et donnent beaucoup d'eux-mêmes au service de la collectivité. Heureusement ils ne sont pas seuls : le Conseil Général les accompagne dans leur tâche, tant sur le plan technique que financier. Un partenariat menacé par l'actuelle baisse des dotations d'Etat et par la réforme territoriale, qui après avoir redécoupé les cantons, annonce la suppression des Départements à l'horizon 2021. Cette réforme, dont François Sauvadet, Président du Conseil Général de la Côte-d'Or, est l'un des plus ardents détracteurs, pourrait en effet profondément et durablement remettre en cause les solidarités et les équilibres territoriaux...



MAIRE, LE CHOIX DE L'ACTION PUBLIQUE ET TERRITORIALE

Nouveau maire, nouvelle vie

UN MAIRE SUR DEUX EST UN NOUVEAU MAIRE EN CÔTE-D'OR. QUELLE EST LA FLAMME QUI ANIME CES NOUVEAUX ÉDILES ? LES RÉPONSES DE LAURENCE PORTE ET VINCENT DANCOURT, FRAÎCHEMENT ÉLUS À MONTBARD ET GENLIS.

“C'est la loi sur la parité qui m'a amenée à la vie politique en 2001. Cela a été un véritable déclic. En tant que femme, j'ai aussi vite compris qu'il n'était pas question pour moi d'être un simple alibi. Je demeure persuadée que c'est par leur courage politique que les femmes s'imposeront comme n'importe quel citoyen dont les compétences sont reconnues” explique Laurence Porte, maire de Montbard.

Laurence Porte, républicaine dans l'âme

Enseignante en histoire-géographie depuis vingt ans, Laurence Porte s'investit particulièrement dans des actions liées à la citoyenneté auprès des jeunes. Après avoir été conseillère municipale d'opposition pendant 6 ans, être maire représente aujourd'hui pour elle *“un prolongement naturel des valeurs républicaines que je transmets et que je défends depuis tant d'années”*. Quand on lui demande ce qui a changé depuis son élection, elle répond amusée : *“J'ai déserté les fourneaux par manque de temps”*. Mais ses nouvelles fonctions lui permettent surtout *“de se sentir complètement à sa place”*. *“J'ai été pleinement légitimée par un score historique à Montbard et ma nouvelle vie est intense et passionnante. Je me sens utile là où je suis”*. Mais Laurence Porte reste *“humble devant sa fonction et la tâche à accomplir”*. Elle tient aussi beaucoup *“à conserver un*

pied dans la réalité” et continuera de mener de front sa profession à mi-temps et sa fonction électorale. *“Je peux compter sur une équipe motivée et compétente dont je suis seulement le chef d'orchestre, nous souhaitons être des faiseurs, mais pas des faiseurs de rêves !”*, conclut madame le maire, dans la continuité de sa campagne, au cours de laquelle elle n'a fait *“aucune promesse”*.

Vincent Dancourt, maire humaniste

De son côté, Vincent Dancourt, élu maire de Genlis au premier tour et par ailleurs médecin, voit la politique *“comme une extension de son engagement par rapport à l'être humain”*. Foncièrement intéressé par *“l'Autre”*, l'homme, *“tombé tardivement dans la fonction électorale”* (il est devenu conseiller municipal - d'opposition - en 2001) apprécie avant tout *“la relation de proximité. Il est vraiment important pour moi d'avoir ce contact avec mes administrés. Je suis davantage un homme de terrain qu'un bureaucrate... même si l'aspect administratif fait aussi partie de ma fonction”*, concède celui qui a du mal à envisager son futur sans engagement politique. *“Toutefois, je ne saurais dire si cet engagement prendra toujours la forme d'un mandat électoral, même si j'ai bien conscience qu'être élu est la meilleure façon de défendre et porter les idées auxquelles on croit !”* conclut avec pragmatisme le maire de Genlis.

Florian Paquet,
maire de Moloy, 230 habitants

“A 23 ans, je suis le plus jeune maire de Côte-d'Or”

“J'ai été élu conseiller municipal à Moloy, le village dont je suis originaire, à 20 ans. C'est dans le cadre de ce mandat qu'a germé l'envie de devenir maire de la commune, comme l'avait d'ailleurs été mon grand-père avant même ma naissance... Je me suis dit que le meilleur moyen de défendre mes projets, c'est de les porter moi-même ! C'était un moment favorable pour m'engager. Je suis fraîchement diplômé en gestion des collectivités locales. Je dois reconnaître qu'être élu d'une petite commune est très prenant car il faut tout faire soi-même. Avec mes 11 conseillers municipaux, cela nous occupe plusieurs heures par jour et nous le faisons avec dévouement, tout en sachant que, en tant que jeune maire, je suis particulièrement observé. C'est rare un jeune qui s'engage, alors je suis attendu au tournant ! Pour l'instant, je ne me pose pas la question de mon avenir politique et je n'ai pas d'étiquette. J'essaie juste d'être à la hauteur de la mission qui m'a été confiée !”



Bruno Bethenod et Isabelle, secrétaire à la mairie d'Arceau depuis 15 ans.
"Sans elle, je ne suis rien", confie monsieur le maire

Vis ma vie de maire !

BRUNO BETHENOD, MAIRE D'ARCEAU DEPUIS FÉVRIER 1996, EST UN MAIRE PASSIONNÉ. "CELA FAIT 18 ANS QUE JE SUIS MAIRE ET J'Y PRENDS BEAUCOUP DE PLAISIR. JE ME SENS UTILE POUR MON TERRITOIRE. SI CELA DEVAIT CHANGER UN JOUR, IL ME FAUDRAIT PENSER À RACCROCHER CAR JE REMPLIRAIS MOINS BIEN LA MISSION QUI M'A ÉTÉ CONFIEE".

Patron d'une société de courtage en agroalimentaire, Bruno Bethenod reconnaît que son mandat électoral a parfois eu des incidences sur son activité professionnelle. "Au début, mon chiffre d'affaires baissait à chaque fois que je m'occupais d'une nouvelle activité pour la commune. Mais j'avais déjà 45 ans quand j'ai été élu maire et ma carrière professionnelle était déjà bien lancée. Il est certain que je n'aurais pas pu le faire dix ans plus tôt, alors que mon entreprise n'était pas encore bien installée et sans une réelle compréhension de la famille", confie celui, qui aujourd'hui, gère de front ses deux métiers, même s'il admet que son engagement public a pris le dessus. "La mairie m'occupe 35 heures par semaine. Gérer l'école, la voirie, l'urbanisme, les dépenses publiques, ça ne s'improvise pas. Il faut du temps pour connaître les dossiers et prendre les bonnes décisions ! Ma vie est faite de réunions et de concer-

tations avec les habitants, mon équipe et les autres collectivités. Je dois me prononcer sur des questions d'ordre juridique, social, scolaire... Je me démène pour trouver les meilleures solutions aux problèmes qui se posent", assure notre maire qui ajoute que "dans une commune c'est le couple secrétaire - maire qui fait que cela marche".

Plus qu'un engagement, une vocation

Bruno Bethenod est également président des maires ruraux de Côte-d'Or, vice-président du syndicat des eaux et du syndicat de collecte et de tri des ordures ménagères. Beaucoup de responsabilités pour un seul homme ! "S'investir dans la vie publique est un engagement fort au service de la collectivité que jamais je ne remettrai en cause. Et je ne conçois pas ma vie autrement ! Elaborer des projets avec l'équipe municipale et en voir sur

“ Rendre possible ce qui est nécessaire ”

le terrain le résultat est une fierté pour moi. En 18 ans, j'ai vu les quartiers évoluer et le village se développer – la population est passée de 560 à plus de 800 habitants. Le rôle d'un maire, c'est de rendre possible ce qui est nécessaire". Pour cela, le maire peut s'appuyer sur le soutien des autres collectivités et notamment le Conseil Général, qui investit en 2014 près de 25 M€ en direction des communes et communautés de communes pour accompagner l'aménagement des territoires.

Une mission humainement riche

Ce que Bruno Bethenod apprécie le plus dans sa fonction, c'est la diversité de l'action. "Un maire est un touche-à-tout", précise celui qui aime aussi beaucoup l'aspect relationnel de sa mission. "J'aime le contact avec mes administrés. Je les reçois, je les écoute, on échange. Il faut parfois intervenir pour un problème de voisinage, une nuisance sonore ou un problème personnel. Mais je dois dire que j'ai la chance d'être à la tête d'une commune où on respecte beaucoup les gens et les choses".

Unis pour l'intérêt général

Bruno Bethenod refuse toute étiquette : "Quand on gère une commune, cela ne compte pas ! Dans mon conseil municipal nous œuvrons tous ensemble pour l'intérêt général". Un maire non-étiqueté mais "en colère quant aux réformes actuellement menées par l'Etat". "La réforme des rythmes scolaires a été élaborée par des technocrates qui n'ont jamais mis les pieds dans une école et en 2017 les communes perdront 30 % de leurs dotations de l'Etat. Il y a de quoi être inquiet pour nos finances publiques !" conclut notre maire qui, n'en doutons pas, continuera de rendre possible ce qui est nécessaire...



Installation d'une plate-forme élévatrice à l'école de Saint-Usage.



Mise aux normes des classes de l'école de Créancey

Communes/Département, même combat : le bien vivre 100 % Côte-d'Or

LE CONSEIL GÉNÉRAL EST AUJOURD'HUI L'UN DES PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS À ŒUVRER POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'ANIMATION DU TERRITOIRE. POUR LE DÉPARTEMENT, L'ENJEU EST DE TAILLE : GARANTIR L'ATTRACTIVITÉ ET L'ÉQUILIBRE DE NOTRE TERRITOIRE, URBAIN ET RURAL. CETTE ANNÉE ENCORE, LE CONSEIL GÉNÉRAL SERA AUX CÔTÉS DES COMMUNES, POUR SOUTENIR LEURS PROJETS D'ANIMATION ET D'INVESTISSEMENT.

La vitalité, qui anime notre département dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs, est largement portée par les associations locales. Le Conseil Général les accompagne au quotidien en leur allouant cette année encore une enveloppe de près de 2,4 M€ pour soutenir plus de 1 000 projets : ici un club sportif et la compétition qu'il organise, là un festival, une compagnie théâtrale ou encore une école de musique... Garantir la qualité de vie 100 % Côte-d'Or, c'est aussi travailler avec les communes à la qualité du cadre de vie. Pour cela, le Conseil Général subventionne leurs investissements : travaux d'entretien, rénovations, créations d'équipements. En 2014, il consacre ainsi 1 M€ au programme "Village Côte-d'Or" ; les programmes d'aides aux bâtiments communaux et aux espaces de rencontres et de loisirs représentent à eux seuls respectivement 500 000 € et 800 000 €. Depuis 2008, le Conseil Général a ainsi abondé les territoires (communes et intercommunalités) à hauteur de 620 M€, dont 175 M€ pour soutenir leur investissement. Toujours à titre d'exemple, en 2013 il a consacré 5,1 M€ à soutenir l'investissement dans la voirie communale, ce qui a généré plus de 20 M€ de travaux dans près de

350 communes du département et donc donné un joli coup de pouce à l'économie locale !

Touchez pas à mon Conseil Général !

Comme de nombreux élus locaux, Jean-Marie Faivret, maire d'Eguilly (canton de Pouilly-en-Auxois), sait le soutien que le Conseil Général lui apporte : "En plus des aides financières, les services départementaux sont toujours disponibles pour nous conseiller. Dans cette période de mutation où l'existence-même des Conseils Généraux est remise en cause, moi j'affirme haut et fort qu'ils sont absolument indispensables à nos petites communes !".

A titre d'exemple, ces dix dernières années, le Conseil Général a subventionné 183 000 € de travaux à Eguilly (pour 570 000 € de chantiers réalisés). La mairie a ainsi bénéficié d'une aide pour la rénovation de son église (programme d'aide portant sur les édifices culturels non protégés), la réfection de sa mairie (programme Village Côte-d'Or), des travaux de voirie (Fonds cantonal de développement territorial et Village Côte-d'Or) et sur le réseau d'eau potable. Par ailleurs, la mise en œuvre des périmètres de

protection de la source du village, la "Fontaine du Pautat", a été réalisée par les services du Conseil Général de 2010 à 2013. "Le Département a assuré l'intégralité des coûts de la procédure, avec l'accompagnement de l'Agence de l'Eau", explique le maire. Enfin, la commune a bénéficié d'une étude portant sur la remise en état d'un pont qui a été "entièrement prise en charge par le Conseil Général". "Si on ajoute à cela le fait que nous profitons du transport scolaire quasiment gratuitement dans le cadre de notre regroupement scolaire et que c'est le laboratoire départemental qui réalise les analyses sur l'eau du village, vous comprendrez bien que l'appui du Conseil Général nous est tout à fait nécessaire et que nous souhaitons le conserver !", conclut Jean-Marie Faivret.



CONTRATS AMBITIONS CÔTE-D'OR

Le Conseil Général, partenaire des projets intercommunaux

POUR QUE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CÔTE-D'OR DISPOSE D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES CONTRIBUANT À SON ATTRACTIVITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS, LE CONSEIL GÉNÉRAL ACCOMPAGNE LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION À TRAVERS LES CONTRATS **AMBITIONS CÔTE-D'OR**.



Les contrats *Ambitions Côte-d'Or* permettent la réalisation des projets d'intérêt communautaire, en adéquation avec les besoins présents ou futurs des populations. Création de pôles scolaires, aménagements touristiques, équipements sportifs, structures petite enfance ou périscolaire, lieux de vie associative et culturelle, maisons de santé, aménagement de zones économiques... Des projets que bien souvent, elles n'auraient pas pu supporter seules. Laurent Streibig, président de la communauté de communes Ouche et Montagne (les communautés de communes de la Vallée de l'Ouche et du Somberonnais ont fusionné le 1^{er} janvier 2014) assure que le soutien du Conseil Général est "précieux". "Les contrats offrent aux communautés de communes la garantie d'avoir un financement de leurs projets sur cinq ans. C'est rare de pouvoir se projeter sur plusieurs années, surtout par les temps qui courent !" insiste l'élu. Et de reprendre, "le Département est vraiment le partenaire privilégié des collectivités de Côte-d'Or - et je parle aussi en tant que maire de la commune d'Echannay- en termes d'accompagnement financier, mais aussi technique. Je veux notamment saluer le professionnalisme des agents de la MiCA (Mission de Conseil et Assistance aux collectivités de Côte-d'Or).

29 contrats signés avec les intercommunalités

Au total, 29 contrats ont été signés entre le Conseil Général et les intercommunalités depuis 2009, dont le dernier en mai 2014 avec la communauté de communes des Rives de Saône, ses 38 communes et 21 230 habitants. Cela représente à ce jour d'ores et déjà 75,5 M€ d'aides attribuées (projets réalisés ou en cours de réalisation) par le Conseil Général sur les 123,7 M€ d'aides prévues par les contrats. Le Grand Dijon s'est déjà vu attribuer 40,4 M€ pour notamment réaliser le tramway, la piscine olympique et le stade Gaston Gérard, des équipements structurants qui bénéficient aux habitants de l'agglomération mais aussi à l'ensemble des Côte-d'Oriens.

Mener des projets d'intérêt communautaire

De leur côté, les contrats passés, d'une part avec la communauté de communes de la Vallée de l'Ouche (2010) et, d'autre part, avec la communauté de communes du Somberonnais (2012), prévoient au total une quarantaine de projets pour un montant d'aides cumulé de 5 M€. A ce jour, 1,8 M€ a déjà été attribué par le Conseil Général pour la réalisation de projets portant sur l'enfance, le développement économique, le logement, l'animation du territoire... "Un bâtiment destiné à l'accueil périscolaire a été inauguré à Mâlain et un autre est en cours de finalisation à Sombernon - il sera mis en service pour la rentrée 2014. Par ailleurs, un espace de rencontres et de loisirs a été construit à Savignysous-Mâlain et des logements conventionnés ont été - ou seront - créés dans plusieurs communes, dont Blaisy-Bas, Grosbois-en-Montagne, Remilly-en-Montagne, Saint-Jean-de-Bœuf et Sombernon. Deux zones d'activités ont également vu le jour : la ZAC des Combets à Fleurey-sur-Ouche et la ZAE de la Belle Idée à Mesmont", détaille Laurent Streibig, qui assure que "le développement des territoires doit beaucoup au Conseil Général et aux contrats *Ambitions Côte-d'Or* !"



Gymnase de Semur-en-Auxois. Le Conseil Général a participé à cette réalisation à hauteur de 335 000 € dans le cadre du programme *Ambitions Côte-d'Or* signé avec la Communauté de communes du Sinémurien.

Espace multi-accueil de Couternon
Le Conseil Général a contribué à cette réalisation à hauteur de 131 435 € au titre du contrat *Ambitions Côte-d'Or* signé en juin 2012 avec la communauté de communes de la Plaine des Tilles.



Un équipement scolaire mutualisé à Chamboeuf. Ce projet a été accompagné à hauteur de 122 000 € par le Conseil Général au titre du contrat *Ambitions Côte-d'Or* signé avec la communauté de communes de Gevrey-Chambertin.

Le Gouvernement impose la casse territoriale

LES ANNONCES SE SUCCÈDENT ET SÈMENT L'INQUIÉTUDE : SOUS PRÉTEXTE D'ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES, LE GOUVERNEMENT A SOUHAITÉ S'ATTAGUER AU "MILLEFEUILLE" TERRITORIAL EN ENGAGEANT DANS LE FLOU LE PLUS TOTAL UNE RÉFORME DE GRANDE AMPLÉUR. UNE RÉFORME RÉDUISANT DE MOITIÉ LE NOMBRE DES RÉGIONS ET SUPPRIMANT LES DÉPARTEMENTS, QUI RISQUE DE REMETTRE EN CAUSE LES SOLIDARITÉS ET LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX...

Il y a 6 mois, le ministre de l'intérieur redécoupait les cantons pour soi disant "garantir la pérennité des Départements".

Trois mois plus tard, le même, devenu Premier ministre, avoue que c'était "une erreur" et annonce tout de go la suppression des Départements d'ici 2021.

Depuis, le calendrier s'est encore modifié : le Président de la République lui-même, surenchérit le 6 mai dernier et déclare vouloir "accélérer le calendrier", et reporter les élections cantonales et régionales, programmées dans 9 mois...

Avec ces annonces qui laissent dans le flou le plus total l'ensemble des collectivités locales, des Régions aux communes en passant par les Départements, c'est toute une logique de collaboration et de solidarité territoriale qui va être mise à mal.

Qui mènera et financera l'action jusqu'ici menée par les Conseils Généraux ?

Qui assurera notamment l'accompagnement social auprès des personnes les plus fragiles, personnes âgées dépendantes, personnes handicapées, petite enfance... et garantira ainsi les solidarités humaines ?

Qui soutiendra encore l'aménagement du territoire, et préservera ainsi l'équilibre territorial, au sein des territoires ruraux en particulier ?

Opposant à la réforme

Si le Président du Conseil Général affirme la nécessité d'une réforme territoriale, les enjeux sont, d'après lui, trop importants pour qu'elle soit bâclée.

Lui et de nombreux autres élus locaux de tous bords, demandent à ce que cette "réforme" fasse l'objet d'un réel débat. Un débat qui devra s'organiser dans le cadre d'une concer-

“ Qui va s'occuper des routes, des collèges, des transports interurbains ? Qui va s'occuper des 9 000 personnes âgées dépendantes, et des 3 000 enfants maltraités confiés au Département ? Qu'est-ce que l'on va dire à nos 2 800 agents ? ” demande François Sauvadet, Président du Conseil Général. Autant de questions auxquelles personne ne peut répondre aujourd'hui. “ Je prends un autre exemple : celui du Schéma d'aménagement numérique de la Côte-d'Or. Nous avons négocié avec l'Etat le financement de la 1^{re} phase de ce schéma qui représente un investissement de plus de 70 millions d'euros. On nous dit “ continuez d'avancer ”, alors qu'on ne sait même pas si nous existerons encore dans 18 mois. ”



tation avec les collectivités territoriales et pourquoi pas d'un referendum auprès des Français qui attendent de ces collectivités des réponses et un engagement au quotidien, pour faire face à la crise et aux difficultés qu'ils rencontrent.

Eviter la relégation des territoires

Sur le calendrier de la réforme encore, François Sauvadet estime que ce que propose le Gouvernement aujourd'hui "ne tient pas la route. En dix-huit mois, il nous dit qu'il va supprimer les départements et diviser par deux le nombre des régions ? C'est du grand n'importe quoi ! Les maires que je rencontre sont affligés par tant d'amateurisme..."

Réalisable ou non, la réforme suscite bien des interrogations et des craintes. En premiers lieux, celle du service public rendu par les collectivités et celle de la relégation des territoires ruraux avec la remise en cause de l'équité territoriale. Si demain les Départements sont voués à disparaître, les autres collectivités locales auront-elles les moyens d'action, humains et financiers, pour pallier ce manque ? Rien n'est moins sûr, ce qui inquiète les élus locaux de droite... comme de gauche.



Chantier du collège La Champagne à Brochon

BROCHON

LES TRAVAUX DU COLLEGE AVANCENT

EN AVRIL 2013, LE CONSEIL GÉNÉRAL A ENGAGÉ LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU COLLÈGE LA CHAMPAGNE À BROCHON. UN PROJET, TRÈS ATTENDU, FINANCÉ À 100 % PAR LE DÉPARTEMENT (14,5 M€ SUR 3 ANS). LE POINT SUR L'AVANCEMENT DE CE CHANTIER D'ENVERGURE.

A la rentrée 2015, ce sont 600 collégiens qui découvriront un collège flambant neuf et bénéficieront de conditions d'accueil et d'apprentissage optimales ! Accessible à tous et remplissant toutes les conditions de confort et de sécurité, il proposera des espaces plus grands et fonctionnels, une demi-pension modernisée, et se déploiera sur plus de 4 200 m². Le projet, conçu par l'architecte François Brandon avec des objectifs de développement durable, concilie développement économique (22 des 28 entreprises mobilisées sont locales), protection et mise en valeur de l'environnement (il répond aux objectifs du Grenelle de l'Environnement et de la réglementation thermique) et progrès social. En accord avec son Schéma départemental de développement durable, le Conseil Général a souhaité utiliser la commande publique comme levier d'insertion : les entreprises retenues sur 5 lots pour le chantier se sont engagées à réserver un minimum d'emplois aux personnes en situation précaire. Par ailleurs, une charte "chantier à faible nuisance" a été signée par l'ensemble des prestataires.

Chiffres clés

22,9 M€ consacrés à l'éducation en 2014, dont 8,9 M€ pour les études et les travaux d'aménagement dans les collèges publics

5,5 M€ engagés en 2014 dans la reconstruction du collège La Champagne à Brochon, un chantier qui s'élèvera au total à **14,5 M€** sur 3 ans

4 231 m² de "surface éducative"

- salles d'enseignement : 2 115 m²
- locaux d'accompagnement : 745 m²
- locaux administratifs : 193 m²
- locaux de demi-pension : 690 m²
- 5 logements : 488 m²

Les caractéristiques du projet

Quatre corps de bâtiments seront détruits pour recréer une seule unité autour du bâtiment du CDI, unique bâtiment du collège conservé. Dessiné en courbe, design, fonctionnel, sûr, lumineux et énergétiquement très performant le nouvel établissement s'intégrera parfaitement à l'environnement immédiat.

Où en sont les travaux ?

Les travaux se dérouleront sur 28 mois, en présence des élèves la majeure partie du temps. Mais tout a été pensé pour qu'ils impactent le moins possible la qualité de l'accueil. Les locaux provisoires (administratifs, salle de restauration et préau) ont été livrés en février dernier. En mars, ce sont la démolition du bâtiment accueillant les anciens logements et l'administration ainsi que la construction des nouveaux bâtiments du collège qui ont été engagées. La construction des cinq logements de fonction s'est elle, achevée en avril. Prochaines étapes ? Le réaménagement du bâtiment abritant le CDI, la salle des professeurs et les salles de technologie (été 2014) et après la mise en service des nouveaux locaux, la démolition de l'actuelle demi-pension et de l'externat.

Livraison prévue à la rentrée scolaire 2015 pour les bâtiments et automne 2015 pour les aménagements extérieurs.

BASE AÉRIENNE 102

1914-2014 : HISTOIRE DES ENFANTS DE GUYNEMER

LA BASE CAPITAINES GUYNEMER EST FORTEMENT ANCRÉE DANS L'HISTOIRE ET LE TERRITOIRE DE LA CÔTE-D'OR. LA DOYENNE DES BASES DE L'ARMÉE DE L'AIR FÊTE SON CENTENAIRE CETTE ANNÉE. L'OCCASION DE LUI RENDRE HOMMAGE.



Atelier de montage d'avions du 32 RAO, en bord de piste

Collection Dan Gilberti

La BA 102 accueille le premier groupe d'aviation à la veille de la Première Guerre Mondiale, en avril 1914. Elle constitue aujourd'hui un patrimoine historique considérable pour les Côte-d'Or. Principal décor de la célèbre série *Les Chevaliers du ciel* qui retrace les aventures des pilotes de chasse Tanguy et Laverdure, elle a également accueilli de nombreuses personnalités, des héros de guerre aux As des As (Georges Guynemer, Roland Dorgelès, René Fonck, Pierre Bouilly...) en passant par Marcel Jeanjean, illustrateur dans le domaine de l'aviation et Caroline Aigle, 1^{re} femme pilote de chasse dans l'armée de l'air.

Un escadron mythique

De renommée internationale, l'escadron 2/2 "Côte-d'Or" constitué en 1965 est parrainé par le Conseil Général. Ambassadeur, il présente officiellement le Mirage 2000 lors de salons

(Djakarta, Jordanie, Ankara, Dubaï, Bagdad...) et de meetings de l'air. En 20 ans, l'escadron aura formé plus de 1 500 pilotes de l'Armée de l'Air ainsi que des pilotes venant des pays acquéreurs du nouvel appareil. Depuis 2007, doté d'Alphajet, sa mission est d'entraîner et de préparer les unités de première ligne grâce à des conditions d'entraînement réalistes.

La doyenne part à la retraite

En octobre dernier, le ministre de la Défense a annoncé la fermeture de la plate-forme aéronautique. Fin juin 2014, les Alphajets de l'escadron d'entraînement 2/2 "Côte-d'Or" prendront leur envol, sans retour, pour la base aérienne de Cazaux (Gironde). Le déménagement des 360 militaires qui y travaillent se poursuivra durant le mois de juillet.

Retrouvez tous les événements liés à cet anniversaire en page 23.

Les dates-clés

1914 : création de la BA 102 qui accueille le 1^{er} groupe d'aviation

1916 : 1^{er} drapeau de l'aviation militaire remis au capitaine Georges Guynemer

1930 : la base est dotée de plusieurs escadres de chasse et d'observation

1949 : 1^{re} base aérienne dotée d'avions à réaction Vampire ; chargée de la défense aérienne de la France, elle accueille le 2^e escadre de chasse

De 1953 à 1968 : 1^{re} base à posséder les avions d'armes Dassault (Ouragan, Mystère IV, Mirage III...)

1984 : Académie de la chasse, modernisation grâce au Mirage 2000 C

1999 : 1^{re} base européenne à disposer d'un intercepteur multi-cibles et d'un système d'armes d'une telle technologie



FILIÈRES AGRICOLES LOCALES

RENCONTRES AVEC LA RESTAURATION COLLECTIVE

6 MILLIONS DE REPAS SONT SERVIS CHAQUE ANNÉE DANS 120 CENTRES MÉDICO-SOCIAUX DU DÉPARTEMENT ET 2 MILLIONS DANS LES 47 COLLÈGES PUBLICS. ILS REPRÉSENTENT DE SÉRIEUX DÉBOUCHÉS POUR LES PRODUCTEURS LOCAUX. LE CONSEIL GÉNÉRAL S'EST DONC ENGAGÉ POUR FAIRE ENTRER DE FAÇON PÉRENNE LES PRODUITS LOCAUX DANS LES CUISINES COLLECTIVES (COMMANDE PUBLIQUE OU PRIVÉE), ET CHANGER DURABLEMENT LES HABITUDES D'ACHAT DES GESTIONNAIRES D'ÉTABLISSEMENTS.

A travers sa démarche, le Conseil Général souhaite revaloriser le métier de cuisinier collectif et redonner aux personnels le goût de cuisiner des produits de qualité. Pour un chef de cuisine, avoir recours à des produits locaux implique une modification de ses habitudes de travail et une réadaptation de son organisation...

Se former à l'achat de produits locaux

Le Conseil Général propose à l'ensemble des services de restauration des collèges publics et établissements sociaux et médico-sociaux du département des formations portant sur l'achat de produits locaux.

Plus particulièrement destinées aux gestionnaires et économistes, la formation "Marchés publics alimentaires et produits locaux" les aide à se réappropriier les bases de la commande publique de denrées alimentaires et à en bien comprendre les spécificités. Elle comporte aussi un volet consacré aux trucs et astuces pour commander des produits locaux dans le respect du Code des Marchés Publics.

Au total, trois groupes de quinze personnes participeront à ces séances de formation, organisées jusqu'à fin juin aux collèges Docteur Kuhn de Vitteaux, Félix Tisserand de Nuits-Saint-Georges et Jean Rostand de Quetigny.

Favoriser l'approvisionnement en viande locale

Des critères favorisant la viande bovine de qualité ont été intégrés dans les dossiers de consultation des entreprises candidates à l'approvisionnement des établissements scolaires et médico-sociaux de Côte-d'Or. Concrètement, un document-type téléchargeable sur www.cotedor.fr, appelé "DCE-type", réalisé par le Conseil Général, est diffusé pour les appels d'offres du mois de juin concernant les approvisionnements du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Il permet, en plus d'intégrer des critères de qualité, de mettre en conformité les procédures d'achat de viande avec le Code des Marchés Publics.

De la volaille locale à la cantine

Une opération événementielle sera lancée en octobre autour de la volaille locale. Comme pour le steak haché et le bœuf bourguignon les années précédentes, il s'agira d'inciter les collégiens et les résidents des établissements sociaux et médico-sociaux à manger de la volaille 100 % Côte-d'Or !



© live @ Telerama Dub Festival - Photo: Tous les festivals

TelDem Com'Unity en concert

CRÉATION

PRIX JEUNES TALENTS CÔTE-D'OR 2014, C'EST PARTI !

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIEN LA CRÉATION CONTEMPORAINE EN FAVORISANT LES APPROCHES PLURIDISCIPLINAIRES ET LE DIALOGUE ENTRE LES CHAMPS ARTISTIQUES AVEC SON PRIX *JEUNES TALENTS CÔTE-D'OR* DÉCERNÉ DEPUIS 2009. **CRÉATIFS DE TOUS BORDS, VOUS AVEZ JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE POUR PARTICIPER !**

Organisé sous forme d'appel à projets, le Prix *Jeunes Talents Côte-d'Or* gratifie un projet artistique d'une dotation financière attribuée par le Conseil Général en vue de sa réalisation. Ce Prix départemental est accompagné d'accessits dont la récompense est dotée sur proposition du jury - composé de Conseillers Généraux et de personnalités qualifiées du monde économique et culturel - en fonction de l'ampleur des projets lauréats et dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée à l'opération (20 000 € en 2014).

En outre, l'organisation du Prix *Jeunes Talents Côte-d'Or* facilite l'intégration des jeunes créateurs dans des réseaux artistiques et culturels reconnus.

Vous voulez concourir ?

Si vous êtes un créateur ou un artiste professionnel de moins de 35 ans, travaillez régulièrement en Côte-d'Or et avez un projet de création artistique pour 2015, répondez à cet appel à projets ! Le concours est ouvert à différents champs artistiques : arts plastiques et appliqués, métiers d'art, spec-

tacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque), vidéo plasticienne et multimédia. Une attention particulière sera d'ailleurs portée aux projets faisant appel aux arts numériques ! Par ailleurs, le cinéma et la littérature, qui bénéficient d'autres aides à la création de la part des collectivités publiques, ne peuvent participer.

En savoir +
03 80 63 30 85
jeunestalents@cg21.fr
www.cotedor.fr

LES LAURÉATS 2013 : DES PLASTICIENS... ET DES MUSICIENS

En 2013, onze dossiers ont été reçus par le jury, qui a décerné le Prix *Jeunes Talents* à la plasticienne Alexia Chevrollier et lui a attribué un prix de 5 000 € pour la création d'une sculpture intitulée *Gravity*. Il a attribué trois accessits ex-aequo assortis chacun d'un prix de 3 500 € : au plasticien Paul Paillet pour la création de l'installation *Strategies Against Architecture III* ; à la designer Emilie Colin-Garros pour *Filatures*, une démarche de recherches sur l'utilisation de la fibre de lin pour la fabrication d'éléments de mobilier ; et enfin au groupe de musique TelDem Com'Unity, représenté par l'Association Greeninch Sound, pour son nouvel album et son spectacle. Car, non, le concours n'est pas ouvert qu'aux plasticiens ! TelDem Com'Unity sera présent à l'*Oeno Music Festival* en juillet (voir p. 25). Avec sa musique organique, hybride, alternative, aux confins du dub, du hip-hop, du reggae, du rock et de l'électro, le groupe montant de la scène bass music hexagonale devrait enthousiasmer les festivaliers. Il présentera sur scène son nouveau CD, *Absorption*, sorti en février et en partie financé par la dotation du Prix *Jeunes Talents*.

“ C’est un métier transversal et passionnant j’apprécie la diversité des tâches qui me sont confiées et de la population que je rencontre ”

Claire Louis-Tisserand,

MÉDECIN DE PMI



LES 0-6 ANS SOUS L'OEIL DE LA PMI

AVEC SON SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) QUI COMPTE DES SAGES-FEMMES, DES INFIRMIÈRES PUÉRICULTRICES ET DES MÉDECINS, LE CONSEIL GÉNÉRAL PROPOSE AUX FAMILLES UN ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE ET COMPLET. RENCONTRE AVEC CLAIRE LOUIS-TISSERAND, MÉDECIN DE PMI AU SEIN DE L'ASF DE CHÂTILLON-SUR-SEINE.

Claire Louis-Tisserand apprécie la polyvalence de ses missions. “C’est un métier transversal et passionnant”, assure celle qui “apprécie la diversité des tâches qui lui sont confiées et de la population qu’elle rencontre”. Une demi-journée par semaine, elle propose, avec une puéricultrice, une consultation d’enfants de 0 à 6 ans dans les ASF de Châtillon et Montbard afin de “réaliser un examen médical, vérifier leur développement psycho-moteur et psycho-affectif, procéder aux vaccinations, répondre aux questions des parents sur le sommeil, l’allaitement, l’alimentation...” Ces consultations gratuites et ouvertes à tous (sur rendez-vous), sont très appréciées des familles. “En 2013, j’ai vu 240 enfants à Châtillon et 181 à Montbard. Le rôle du médecin de PMI est important car il participe au dépistage précoce d’éventuelles pathologies”, précise Claire.

La visite médicale, une autre mission-clé

Effectuées par le médecin de PMI en binôme avec une puéricultrice ou une infirmière, les visites médicales sont l’occasion pour tous les élèves de maternelle de bénéficier d’un bilan de santé complet :

dépistage auditif, visuel, bucco-dentaire, statur pondéral... “Nous réalisons aussi des tests de langage et de psychomotricité et nous nous assurons que les vaccinations sont à jour. Notre diagnostic est suivi, au besoin, de préconisations et d’entretien avec les parents. Par exemple, pour un problème de développement du langage, nous proposons une orientation : ORL, orthophoniste, CAMSP... Je vois entre 250 et 300 enfants âgés de 3 ans ½ à 4 ans ½ chaque année dans les écoles de Châtillon et Montbard (271 en 2013). Ces visites sont essentielles et contribuent au bon développement de l’enfant”, insiste le médecin qui a obtenu son diplôme universitaire (DU) de santé et développement de l’enfant en juin 2013.

Polyvalence et transversalité

En tant que médecin de PMI, Claire Louis-Tisserand est également consultée pour l’agrément et le suivi des assistants maternels. “Je gère 140 dossiers par an sur le Châtillonnais. C’est un travail plus administratif”, explique-t-elle.

Elle donne aussi un avis technique sur l’ouverture et le fonctionnement des espaces multiaccueil, micro-crèches, accueils de loisirs extra-scolaires et périscolaires, restaurants scolaires. “Il s’agit de s’assurer que les jeunes enfants sont accueillis dans de bonnes conditions”, souligne le médecin, qui est aussi amenée à travailler avec les assistantes sociales et les éducateurs de l’aide sociale à l’enfance (ASE) dans le cadre de l’enfance en danger. “Je donne un avis consultatif sur les dossiers qui concernent des enfants de moins de 6 ans. De même, je suis en lien avec les maternités et l’hôpital de Dijon pour les certificats de santé des bébés”. Une mission importante que celle de ces médecins de PMI qui, grâce à “une grande capacité à évoluer et à se remettre sans cesse en question, garantit aux familles côte-d’oriennes la meilleure prise en charge !”



CANTON DE DIJON I

BRETIJNY : LE PASSAGE À NIVEAU SÉCURISÉ

Le Conseil Général a procédé à des aménagements routiers au croisement des RD 28 et RD 28H afin de sécuriser le passage à niveau n°15 de Brétigny. **Les travaux, qui se sont déroulés de novembre 2013 à février dernier, ont renforcé la signalisation par l'installation de panneaux de limitation de vitesse lumineux et adaptatifs (70 km/h aux heures de pointe) et modifié un îlot central.** Le Département, maître d'œuvre et d'ouvrage du projet, a engagé 120 000 € dans l'opération, en partenariat avec l'Etat et Réseau Ferré de France (RFF). Malgré un contexte économique tendu et des incertitudes financières, le Conseil Général a choisi de rester aux côtés des communes pour favoriser l'aménagement des territoires, facteur essentiel de mobilité et de sécurité pour les Côte-d'Ors.



CANTON DE CHÂTILLON-SUR-SEINE

UN PONT PLUS SÛR À SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE

Fin 2013, le Conseil Général, en charge de l'entretien du réseau routier départemental, a financé et réalisé la réfection du pont de Sainte-Colombe-sur-Seine, sur la RD 118G. **Les superstructures de l'ouvrage d'art, long de 27 m et formé de quatre voûtes maçonnées, ont été rénovées, et les barrières, qui avaient été endommagées par un véhicule, remplacées.** Mise aux normes des dispositifs de retenue, reprise des bordures et des corps de trottoirs, remise en peinture des éléments métalliques... ces travaux de sécurisation, pris en charge à 100 % par le Conseil Général, se sont élevés à 101 000 €.



CANTON D'IS-SUR-TILLE

UN EHPAD PLUS MODERNE À L'HÔPITAL D'IS-SUR-TILLE

Le bâtiment "Arc-en-ciel" et les locaux rénovés de l'EHPAD du centre hospitalier d'Is-sur-Tille ont été inaugurés le 18 avril, après plus de trois ans de travaux. Majoritairement réalisé par des entreprises locales (15 des 21 entreprises mandatées), le chantier s'est déroulé en deux temps pour permettre le maintien de l'activité. La première phase de travaux a porté sur la construction d'une extension de plain pied : le bâtiment "Arc-en-ciel". Livré en mars 2013, il dispose de 41 chambres individuelles avec des espaces de vie adaptés, d'une salle de restaurant et d'un secteur sécurisé destiné aux résidents présentant des troubles importants de désorientation. La seconde phase a permis la rénovation du bâtiment "Le Tilleul", offrant 17 chambres individuelles et 9 chambres à 2 lits, et hébergeant un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA). Ce dernier accueille quelques jours par semaine des résidents de l'établissement atteints de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés, présentant des troubles modérés du comportement. L'EHPAD, spacieux et coloré, répond aux normes techniques actuelles, notamment pour la performance énergétique, ainsi qu'aux attentes des résidents et de leur famille. L'opération, qui s'est élevée à plus de 5 M€, a été soutenue par le Conseil Général de la Côte-d'Or à hauteur de 811 000 €.

CANTON DE BEAUNE SUD

TOUS À L'EAU À MONTAGNY-LÈS-BEAUNE

La base de loisirs *Beaune Côté plage* vient d'ouvrir après vingt mois de travaux. Officiellement inaugurée le 26 mai, elle accueille désormais le public. Le projet, porté par la communauté d'agglomération *Beaune Côte & Sud*, et accompagné à hauteur de 1,38 M€ par le Conseil Général dans le cadre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or*, a consisté à **créer 4 bassins à filtration naturelle aux abords du lac de Montagny-lès-Beaune, ainsi qu'un bâtiment d'accueil, un espace enherbé et des aménagements nautiques : plongeurs, toboggan, liane, mur d'escalade aquatique...** Ce mur en Plexiglas de 6 m de haut, unique en France, est d'ailleurs l'une des principales attractions de la base de loisirs, gérée par l'UCPA. Un service de restauration et des terrains de sport sont également disponibles sur place.





ALIZÉ CÔTE-D'OR

ENSEMBLE, C'EST MIEUX

ALIZÉ (ACTION LOCALE INTERENTREPRISES EN ZONE D'EMPLOI), DISPOSITIF PORTÉ PAR LA CCI ET SOUTENU PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL, MET EN RELATION DE GRANDES ENTREPRISES ET DES PME EN DÉVELOPPEMENT. ECLAIRAGE SUR CETTE DÉMARCHE AVEC PHILIPPE DE JARCY, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE ET GUILLAUME RÉMOND, DIRECTEUR ASSOCIÉ DE BARREM CONCEPT (MARQUE ZHED).

Une grande entreprise met gratuitement ses compétences à disposition d'une PME locale pour l'aider à structurer ses projets de développement. 18 grandes firmes du bassin dijonnais (32 en Côte-d'Or) accompagnées à hauteur de 14 000 € en 2014, participent à cette démarche. Depuis 1998, Alizé a permis d'accompagner 122 PME et de soutenir 330 emplois.

Donner du temps et des conseils

Philippe de Jarcy, qui a repris il y a 18 mois la Chocolaterie de Bourgogne (300 salariés), aide depuis bientôt 6 mois la PME Barrem Concept, créée au printemps 2013, à définir les grandes lignes d'une stratégie d'implantation de sa marque Zhed (mobilier en métal design haut de gamme inspiré de l'origami) à l'export. "Le dossier est très intéressant, se félicite le chef d'entreprise. C'est agréable d'aider de jeunes entrepreneurs à développer un beau projet, dans le dialogue et la confiance. Je leur apporte mon expérience car j'ai forcément connu au cours de ma carrière des situations auxquelles ils sont confrontés : qu'on commercialise une tablette de chocolat ou un meuble, il y a un moment où l'on se demande comment on l'emballage et l'envoi ! Ça ne s'apprend pas à l'école de commerce... Je les aide surtout à se poser les bonnes questions et bien souvent, ce sont eux qui trouvent la réponse !".

Une forme de parrainage

Même enthousiasme du côté de Guillaume Rémond : "Philippe est dynamique, bienveillant, disponible, il a pris très à cœur notre réussite. Nous sommes engagés avec lui dans une vraie réflexion qui nous a permis d'avancer plus vite, d'enclencher une dynamique, de créer des perspectives. Il apporte son expertise, met à notre disposition le savoir-faire de son personnel, nous motive ! Formellement, nous sommes liés avec lui par une convention à travers le dispositif Alizé mais nous savons qu'il sera là quand on aura besoin de lui dans l'avenir. Avec Timothée Barbier, mon associé, nous avons trouvé en Philippe un vrai parrain. C'est un modèle pour nous !".

L'objectif du binôme de Zhed : créer un emploi sous trois ans et commercialiser les meubles qu'ils conçoivent et font fabriquer en sous-traitance par la tôlerie Rémond (Crépan), dans 120 points de vente d'ici quatre ans. Nul doute que Philippe de Jarcy, dont l'entreprise est présente dans de nombreux pays (Allemagne, Belgique, Etats-Unis, Espagne...) et réalise un chiffre d'affaires annuel de 100 M€ (+ 80 % de croissance cette année), sera présent aux côtés de Guillaume et Timothée pour les aider à conquérir des marchés à l'exportation !

Dispositif Alizé

www.cci21.fr - www.zhed.fr

www.chocolateriedebourgogne.fr

VOTÉ par le
Conseil Général
le 12 mai 2014

Plus de 2,27 M€
de subventions attribués dont :

28 760 € pour le développement économique, dont 5 532 € pour le réaménagement d'un bâtiment d'élevage d'équins ainsi qu'une activité de pension à l'exploitation individuelle Angélique Berger à Losne.

120 000 € pour les contrats *AmbitionS Côte-d'Or* dont 50 000 € à la communauté de communes du Sinémurien pour la mise aux normes du bâtiment de la plage à Pont-et-Massène dans le cadre de l'aménagement touristique du lac de Pont et 21 350 € à la communauté de communes de la Plaine des Tilles pour l'extension du local de stockage du gymnase d'Arc-sur-Tille.

124 175 € dans le cadre du dispositif "Village Côte-d'Or", dont 83 000 € pour 19 opérations de travaux sur le patrimoine communal et 41 175 € pour 11 opérations de travaux de réseaux et de voirie.

177 000 € de subventions pour la protection du patrimoine au titre des édifices classés et inscrits en maîtrise d'ouvrage publique pour la restauration des églises de Chatillon-sur-Seine et de Vic-de-Chassenay.

3,43 M€ à Orvitis pour la garantie d'emprunt (d'un montant total de 4,57 M€) en vue de la construction de 24 logements de fonction pour la nouvelle gendarmerie à Pouilly-en-Auxois.

325 000 € dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion, dont 90 000 € au Service d'Action Sociale des travailleurs Indépendants (SASTI) et 65 000 € à Avenir Environnement.

29 055 € pour le sport, dont 12 195 € à la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon pour des travaux de rénovation complète de la piste d'athlétisme d'Is-sur-Tille.



LE JOLI MOIS DE L'EUROPE AU COLLÈGE J-P RAMEAU !

Dans la foulée de la Journée de l'Europe du 9 mai, le collège Jean-Philippe Rameau de Dijon a organisé, du 12 au 17 mai avec l'aide du Conseil Général, six jours de festivités autour du projet européen *Comenius* axé sur le thème des jardins.

En 2012, le collège Rameau a été l'unique établissement français retenu, aux côtés de 10 autres basés au Royaume-Uni, en Espagne, Italie, Pologne, Hongrie, Lettonie, Slovaquie, Allemagne et Turquie, pour participer au projet intitulé "*Révétons les secrets des jardins européens*". 30 élèves volontaires de 6^e et 5^e de Rameau ont été sélectionnés pour faire partie de l'aventure. Ce furent deux années marquées par de nombreuses visites de jardins, châteaux, serres, écoles d'horticulture et de jolies rencontres. En mai, ils ont aussi fait preuve d'un bel investissement et d'un travail important pour présenter à l'ensemble des établissements européens la spécificité de notre pays en matière de jardins. L'entrée du collège avait notamment été transformée en un jardin à la française !

Les jeunes européens à la découverte de la Bourgogne

L'aboutissement du projet *Comenius* fut la venue du 12 au 17 mai, à Dijon, d'une délégation de tous les établissements européens y

ayant pris part. Arrivés dans la capitale des Ducs de Bourgogne le 12 mai, les jeunes des établissements participants au projet - et leurs enseignants -, ont été officiellement accueillis le lendemain au sein du collège Rameau, avant de partir à la découverte de la Route des Grands Crus. Leur semaine à Dijon fut très active, puisqu'ils ont enchaîné les sorties (musées, spectacles, visites de parcs et jardins) avant de conclure leur séjour par deux jours à Paris et au château de Versailles. Autre temps fort de leur voyage : le concert-déambulation proposé dans les cours et jardins du collège le jeudi 15 mai a connu un beau succès, avec plus de 150 invités.

Une ouverture sur l'Europe... et sur les autres

Les élèves dijonnais impliqués dans le projet participent également par petits groupes à ces voyages dans toute l'Europe. Après la Pologne, l'Allemagne et la Hongrie, une quinzaine de collégiens s'envoleront en juillet pour le Pays de Galles, où ils seront hébergés au sein de familles galloises. De belles découvertes et de nouvelles rencontres en perspective !



ÇA SE PASSE DANS VOTRE COLLÈGE PARTAGEZ-LE SUR :

www.mycollege21.fr

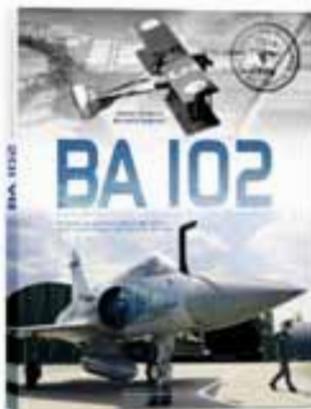
SORTIR EN Côte-d'Or

MONUMENT DE L'HISTOIRE AÉRIENNE FRANÇAISE, LA BA 102 CÉLÈBRE SON SIÈCLE D'EXISTENCE. ÉVÉNEMENT MARQUANT POUR LA CÔTE-D'OR, LE CONSEIL GÉNÉRAL A TENU À APPORTER SON SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS ET PUBLICATIONS PROPOSÉES POUR L'OCCASION.



BA 102 : 100 ans d'Histoire et d'histoires

"BA 102, Capitaine Georges Guynemer"
Un beau livre pour une belle Histoire



Co-écrit par Bernard Régnier, ancien conservateur du musée de la base et Daniel Gilberti, membre de l'équipe en charge du musée, ces 220 pages de photos inédites et de témoignages permettent de comprendre l'histoire de la base aérienne de sa création à nos jours.

Retrouvez les débuts de l'aérodrome militaire, la situation de la base pendant les deux guerres mondiales, les années de renouveau, les aventures de Tanguy et Laverdure, illustrés d'une riche iconographie. Un ouvrage préfacé par Denis Mercier, chef d'état-major de l'Armée de l'Air, et François Sauvadet, Président du Conseil Général de la Côte-d'Or.

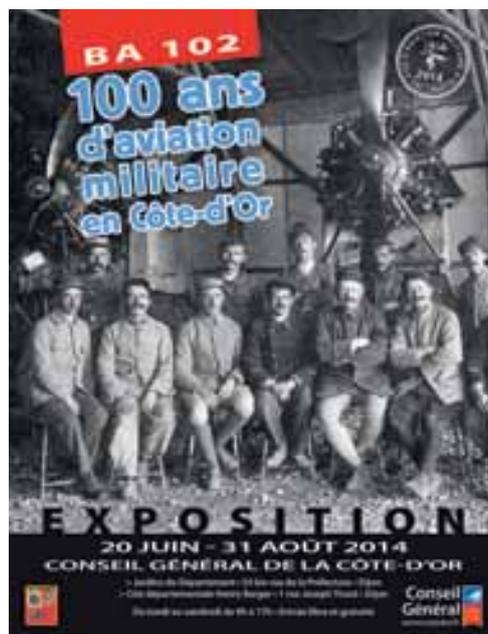
Éditions Dominique Guéniot - Disponible à compter du 2 juin en librairie.

100 ans, 100 pages, 1 hors-série

Pour fêter le centenaire de la BA 102, Bourgogne Magazine lui consacre un hors-série. Un document inédit qui vous dévoilera les anecdotes, épopées et grands moments qui ont marqué l'histoire de la base aérienne. Avec des portraits de personnages d'exception, de l'As des As René Fonck aux héros de la série Tanguy et Laverdure en passant par l'inoubliable Caroline Aigle. Rendez-vous en kiosques à la mi-juin.

La BA 102 fait son cinéma !

Entre Histoire et actualité, un documentaire de 52 minutes coproduit par France Télévision, Ere Production et le Conseil Général vous plongera dans l'univers de la base aérienne côte-d'orientienne grâce à de nombreux témoignages et scènes d'action. Découvrez la bande annonce de ce film réalisé par Stéphane Conchon en avant-première sur le site du Conseil Général. Diffusion le 21 juin sur France 3.



Exposition et conférence

Des photos grand format de la base aérienne seront exposées dans les Jardins du Département et dans le hall du Conseil Général, rue Joseph Tissot qui accueillera aussi des maquettes d'avion, tenues et objets militaires...

La BA 102 animera également une conférence grand public intitulée "1914-2014 : 100 ans d'aviation militaire à Dijon" en 50 images au Conseil Général, salle d'honneur, rue Joseph Tissot le 2 juillet à 18h.

En savoir +
www.cotedor.fr



Et des bons plans !

Disponible depuis le 25 mai dans les dépôts de presse et les offices de tourisme, l'édition 2014 "La Côte-d'Or J'adore", recense les visites, activités et manifestations à ne pas manquer en Côte-d'Or. Le guide initié par Côte-d'Or Tourisme en partenariat avec le Bien Public, fête cette année ses 10 ans. Pour l'occasion, Côte-d'Or Tourisme a négocié pour vous de nombreux avantages, réductions et gratuits avec ses partenaires touristiques. Extraits...

Planer à Darois

Découvrez l'ivresse de voler sans moteur, au calme, dans le silence et en toute sécurité ! Le vol à voile, c'est l'art du pilotage entre ciel et terre pour des vols écologiques et silencieux. Dijon Planeur offre une réduction de 10 € sur les vols d'initiation au planeur (de 15 à 30 minutes) de juin (mercredi et week-end) à août (semaine et week-end). Réservation nécessaire avec le mot de passe "Côte-d'Or J'adore".

> Aérodrome de Dijon-Darois
2 route de Troyes - Darois
03 80 35 61 58 - DijonPlaneur@free.fr

Participer au festival De Bach à Bacchus

Dans le cadre du festival *De Bach à Bacchus*, du 26 au 29 juillet, l'office de tourisme de Meursault offre deux entrées gratuites pour le parcours œnologique et musical du samedi 26 juillet, de 15h à 19h.

> www.ot-meursault.fr

Peinture et photo à Sombornon

Découvrez des artistes qui aiment leur Côte-d'Or ! Pour les 10 ans du magazine, des artistes peintres se succéderont à l'office de tourisme de Sombornon pour rendre un bel hommage à leur terroir de cœur.

Venez aussi voter pour votre photo préférée dans le cadre du concours photo autour du thème "Côte-d'Or J'adore".

> 03 80 33 33 59
office.tourisme@ccsombornonnais.fr

Tous les bons plans autour des 10 ans de "Côte-d'Or J'adore" sur www.cotedor-tourisme.com

Antiques dégustations à Alise-Sainte-Reine

Plutôt romain ou plutôt gaulois ? Chaque dimanche de juin, les visites guidées de 11 h 45 du centre d'interprétation du Muséo-Parc Alésia seront accompagnées de dégustations romaines et gauloises.

Limitées à 35 personnes. Réservation conseillée.
> 03 80 96 96 23 - contact@alesia.com - www.alesia.com

Fêter la gastronomie à Amay-le-Duc

Installée dans l'ancien hospice Saint-Pierre du XVII^e siècle, la Maison Régionale des Arts de la Table se consacre à des expositions liées à la gourmandise, à l'alimentation et à la table en général. Dans le cadre de la fête de la gastronomie, découvrez l'exposition La Laitière et le pot au lait avec une visite théâtralisée et profitez d'une dégustation gratuite de produits gourmands ! Places limitées avec le mot de passe "Côte-d'Or J'adore". Les samedi 20 et dimanche 21 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

> 03 80 90 11 59 - arts.de.la.table@wanadoo.fr
www.musee-artsdelatable.fr

Visiter le château de Champagne-sur-Vingeanne

En juillet et août, le vélorail de la Vingeanne propose chaque jeudi une visite privée et gratuite du parc et du château de Champagne-sur-Vingeanne, en "bonus" de votre balade avec le vélorail. Réservation nécessaire. Groupes de 12 personnes maxi. Réduction spéciale pour les groupes, familles, amis : une location d'un vélorail offerte pour 4 vélorails loués !

> 06 22 94 11 18 - www.veloraildelavingeanne.fr

Vous aimez la Côte-d'Or... en mots, en photos, en musique

Voici les résultats du concours organisé par le Bien Public et Côte-d'Or Tourisme pour fêter ce dixième anniversaire. Les lauréats ont reçu leur prix le 22 mai lors de la grande soirée anniversaire.

Lot "Texte" :

Elisabeth Latierre
21250 Corgengoux

Lots "Photos"

• 1^{er} prix : Hervé Pernot
71100 Lux



• 2^e prix : Nicolas Daubigny
21200 Sainte-Marie-la-Blanche



• 3^e prix : Steve Clerget
21700 Gerland



Lot "Musique" :

Jean-Philippe Cretin
21000 Dijon

Oeno Music Festival

1^{er} Cru, premier Grand Cru ?

Premier millésime pour l'Oeno Music Festival, savoureux mélange de vin et de musique au Zénith de Dijon les 11 et 12 juillet prochains.

Pyrprod, acteur majeur de la programmation musicale côte-d'orientienne, et Nouna Prod se sont lancé un pari fou : associer festif et gustatif, des notes et des arômes au cœur de la Côte-d'Or. Une toute première édition, et déjà une programmation digne des grands festivals.

Une programmation exceptionnelle...

Festival transgénérationnel alliant des styles musicaux des meilleurs crus, l'Oeno Music Festival saura conquérir le cœur des mélomanes grâce à une programmation éclectique.

UB 40, Les Ogres de Barback, Renan Luce, et d'autres artistes dont la renommée nationale voire internationale n'est plus à faire se succéderont sur les scènes du Zénith, métamorphosé pour l'occasion. Une des scènes outdoor accueillera des groupes locaux représentés notamment par Romanée Counteez et TelDem Com'unity, remarqué dans le cadre du Prix Jeunes Talents du Conseil Général.

... et des dégustations de Grands Crus !

Deux jours de festivités qui seront aussi placés sous le signe de la découverte de la viticulture avec l'installation d'un village des vins et ses animations œnologiques, ateliers dégustations, rencontres de professionnels, ou encore, ateliers ludo-éducatifs.

Cet événement s'ancre profondément dans le territoire, privilégiant



les relations avec les acteurs locaux, commerçants ou musiciens. Avec l'Oeno Music Festival, la Côte-d'Or a enfin son grand festival de musique estival !

En savoir +

www.oenomusic-festival.com

Retrouvez TelDem Com'unity en page 17



Vitteaux-Marcilly

Pôle Hippique de l'Auxois

Très appréciées des connaisseurs, les trois courses de galop et les quatre de trot rassembleront les meilleures écuries professionnelles les premiers dimanches des mois de juillet et août. Et, pour que les amateurs, galopeurs et trotteurs ne soient pas en reste, les deux réunions se termineront par une course qui leur est dédiée.

Le 3 août, lors de la journée "Hippodromes du Centre-Est en fête !", le Pôle Hippique de l'Auxois s'anima tout particulièrement avec un spectacle hippique, mais pas seulement ! Surprises pour les premiers arrivants, tirages au sort et animations pour petits et grands : structure gonflable, distribution de goûters... seront au programme de la journée.

Venez passer un après-midi d'émotion et de détente dans un cadre naturel exceptionnel !

6 juillet et 3 août - Hippodrome - 03 80 33 95 00 - 06 89 30 15 77

Tour de Côte-d'Or



Le Sprinter Club Olympique de Dijon (SCOD) et le Conseil Général vous invitent à vivre trois jours d'exception avec la 11^e édition du Tour de Côte-d'Or les 11, 12 et 13 juillet.

Cet événement sportif, incontournable et haut en couleurs, rassemblera de nouveau le centre mondial du Cyclisme, les meilleurs coureurs amateurs français et trois équipes helvétiques. Les 105 coureurs de "niveau élite" attendent avec impatience de s'élancer sur les routes de Côte-d'Or pour les quatre étapes du Tour.

Une porte d'entrée du cyclisme professionnel

De Chenôve à Alise-Sainte-Reine en passant par Châtillon-sur-Seine, les coureurs découvriront, lors de cette course longue de 425 km, les beaux paysages de l'arrière-pays côte-d'orien. Deux villes d'arrivée inédites font leur apparition cette année : Nolay et Semur-en-Auxois.

Qui succèdera au vainqueur 2013 Kudus Merhawi ? Ce jeune Erythréen de 19 ans, formé par le célèbre Centre Mondial du Cyclisme d'Aigle, fait partie d'une équipe professionnelle depuis sa réussite. Une chose est sûre, le Tour de Côte-d'Or est l'occasion de concrétiser les rêves des cyclistes souhaitant entrer dans le monde professionnel.

En savoir + www.cotedor.fr

AU-DELÀ DU TOUR

Chaque jour, diverses animations donneront vie aux villages d'arrivée. Le bus numérique du Conseil Général vous informera sur le déploiement du très haut débit en Côte-d'Or et vous permettra de tester les dernières innovations technologiques. Miss Côte-d'Or remettra les maillots officiels aux vainqueurs, dont le fameux maillot jaune pour le leader du Tour. Comme chaque année, les coureurs auront l'honneur d'être invités sur le plateau tv "Après le tour" pour commenter leur course auprès du public et des journalistes sportifs présents.

- 105 participants répartis en 21 équipes de 5 coureurs
- 140 km : distance de la plus longue étape

L'AGENDA DE VOS SORTIES

C'EST À LIRE

Les Contes de la Grande Ourse

L'auteur a réalisé cet opus en réponse aux questions de ses petites filles, pour aborder avec elles, les mystères de l'univers à partir de leur vie quotidienne, les faire réfléchir à l'avenir de la planète inventée. Ces Contes de la Grande Ourse permettent de varier la traditionnelle histoire à raconter... avant le passage du marchand de sable.

Texte de Jean Benoît

Illustrations Anne Bussièr
Editions Mutine



Les Templiers et leurs maisons en Bourgogne

La Bourgogne est assurément une terre templière. Comme toutes les provinces d'Occident, elle a servi de base arrière et financière aux Templiers dont la petite armée permanente contribuait activement à la protection des Lieux saints. On y trouve encore d'importants vestiges : commanderies, chapelles, logis... S'appuyant sur les dépositions des Templiers lors de leur procès, l'auteur évoque la carrière et la vie de quelques personnages emblématiques de la Région entre le XIII^e et le XIV^e siècle.

Michel Miguet

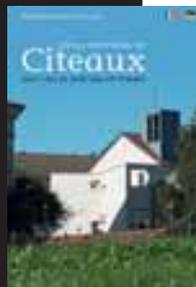
Editions de l'Armançon



Abbaye Notre-Dame de Cîteaux, haut-lieu de spiritualité vivante

1098. Un groupe de moines se retire dans la forêt de Cîteaux pour y mener une vie simple, fidèle à l'Évangile. Aujourd'hui, devenue Communauté de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance, l'abbaye de Cîteaux compte 30 frères engagés à suivre un art de vivre, de l'art de la recherche de Dieu à la lecture en passant par la connaissance de soi. Illustré d'une riche iconographie, ce livret a pour vocation de raconter de manière vivante et synthétique l'histoire de l'abbaye et d'expliquer à ses nombreux visiteurs la vie des moines à l'heure actuelle. Traduit en allemand et en anglais, accessible à tous, il permet de connaître l'un des éléments essentiels du patrimoine spirituel de notre département.

Écrit et édité par la Communauté des moines de Cîteaux



Bussy-le-Grand : exposition "Les Maisons rouges"

Théâtre

Agey LE COMTE DE MONTE-CRISTO

Spectacle proposé par la troupe d'Agey. Théâtre, chants, musiques, danses, jeux de lumières. La quarantaine d'acteurs et danseuses vous feront plonger, le temps d'une soirée, au cœur du XIX^e siècle, à travers la fascinante histoire du Comte de Monte-Cristo. Jusqu'au 12 juillet. Les vendredis et samedis. Le Jardin du Soleil. 06 26 31 62 18

Beaune FAUBOURG SAINT MARTIN

L'histoire d'une maison close qui se transforme en cabaret pendant la guerre. Ce fil rouge permet de voir l'évolution du cabaret sur 50 ans. En lever de rideau une pièce d'Eric Césaire, d'après une nouvelle de Jack London "La Barque".

28 juin

Théâtre Municipal
06 25 80 27 09

Châteauneuf-en-Auxois L'APESANTERIE

Par la Compagnie Bleu Nuage. Théâtre de rue, magie et cirque. Un spectacle de chimie burlesque, à la découverte de

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Oriens d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cg21.fr Parution sous réserve de la place disponible.

la potion anti-gravité. Jonglage avec de l'eau et du feu, alambics mystérieux pour une prestation visuelle étonnante, drôle et poétique.

12 juillet

Château de Châteauneuf
03 80 49 21 89

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Animations

Beaune

ANNIVERSAIRE

L'Amicale de l'école de Bretonnière organise les 50 ans de l'établissement. L'occasion de retrouver vos anciens camarades et instituteurs le temps d'un après-midi. Spectacle des enfants à 15h.

28 juin
Ecole Bretonnière
03 80 22 04 65

Bussy-le-Grand

PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN

Pique-nique convivial dans les jardins du château. Le Centre des monuments nationaux célèbre le 14 juillet en ouvrant (gratuitement) au public les parcs et jardins de 18 de ses monuments. Chacun aura la possibilité de déjeuner sur l'herbe et de flâner dans les jardins du château.

14 juillet
Château
03 80 96 00 03

Chivres

RÉTROMOTORS ET VIDE-GRENIER

La mairie et le comité des fêtes organisent une grande exposition de véhicules anciens : voitures, tracteurs, camions, motos, camp militaire et autres seront mis à l'honneur tout au long de la journée. Dans les rues du village, une bourse d'échange sera à la disposition de tous les bricoleurs, ainsi qu'un vide-grenier. Buvette et restauration sur place.

6 juillet
Grand rue
06 63 78 94 48



Dijon

L'ÉTÉ, ON CONTINUE !

La Compagnie 1, 2, 3 Lumière présente deux spectacles pour les enfants de 3 à 10 ans. Les deux représentations quotidiennes (à 10h et 15h) de *L'armoire aux histoires*, le 7 et 8 juillet, et *Une grande aventure* pour un si petit marin, le 8 et 9 juillet, raviront vos enfants !

7, 8, 9 juillet
Salle Devosge
06 08 63 18 46

Is-sur-Tille

TRAIN TOURISTIQUE DES LAVIÈRES

Faites une balade en train d'1,4 km dans une forêt de pins. Le locotracteur "Pétolat" fabriqué à Dijon en 1931, est classé Monument Historique au titre du patrimoine industriel.

Du 22 juin au 21 septembre, les dimanches
Zone de loisirs
03 80 95 36 36

Montbard

LES MIROIRS ARDENTS

Bruno Girard réalise des expériences à partir d'une reproduction du miroir ardent mis au point par Buffon dans la première moitié du XVIII^e siècle.

21 juin
Parc Buffon
03 80 92 50 42

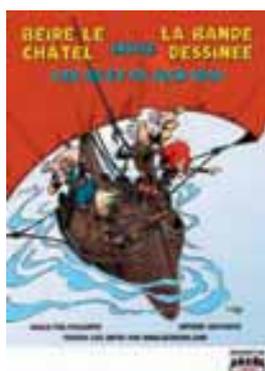
Pontailier-sur-Saône

FÊTE DE LA SAÔNE

Promenades en bateau, marché artisanal et gourmand, nombreuses activités pour les enfants.

29 juin
Bords de Saône
03 80 47 84 42

Salon-Festival



Beire-le-Châtel

BEIRE-LE-CHÂTEL INVITE LA BANDE DESSINÉE

Au programme, une quinzaine d'auteurs, illustrateurs, scénaristes, des expositions, des animations, des ateliers... Vous trouverez également des stands de vente de BD (neuf ou occasion) et para-BD.

28 et 29 juin
Salle polyvalente
06 72 19 27 31

Châteauneuf-en-Auxois

FESTIVAL PIERRES VIVANTES

Au programme : la correspondance de George Sand et Gustave Flaubert lue par des comédiens accompagnés à la harpe et un spectacle musical et littéraire avec des musiciens, comédiens, chanteurs, sur des textes de La Fontaine, Hugo, Rimbaud...

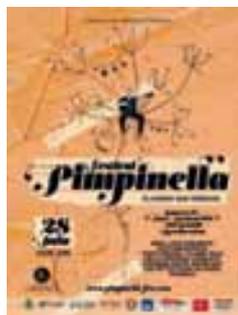
5 et 6 juillet
Château de Châteauneuf
03 80 49 21 89

Dijon

FESTIVAL AMOUR D'HUMOUR

Au programme, 4 spectacles pour activer vos zygomatiques. Avec *Même pas peur*, Guillaume Pierre raconte et exagère son quotidien, dans *Qui c'est ?*, Serge Lascombes nous entraîne dans l'univers de Fernand Raynaud, les Amuseurs vous proposent leurs Lectures cul-cul-rieuses et Marc Fraize vous présente son one man show.

Du 2 au 5 juillet
Bistrot de la Scène
03 80 67 87 39



Flavigny-sur-Ozerain

PIMPINELLA FESTIVAL

Une journée de concerts à l'intérieur et aux abords du village. Une balade théâtrale et musicale présente

Satchmokovich, Toro Piscine, Elodie Milo, Cello Spoons, Les petits Fous du Frigo et Förmicä.

C'est aussi un grand bal gratuit sur la place du village avec les Djs Crémant-Gougère et Boom Bap pour finir la journée en beauté.

28 juin
Divers lieux de Flavigny
06 08 90 67 40

Flée

UNE BOUTEILLE À LA MER

A proximité de Semur-en-Auxois, ce nouveau festival créé par l'association Empreintes offrira aux spectateurs un autre regard, plus sensible, plus créatif, sur la nature, l'environnement et ses problématiques. Expositions, spectacles, parcours vivant, apéro-débat et autres animations associeront arts plastiques, visuels ou vivants et environnement.

22 juin
Jardin des Possibles
06 15 02 36 65

Til-Châtel

FESTIVAL DE CERFS-VOLANTS

Vols de cerfs-volants organisés par la COVATI en partenariat avec Nasser Omar, Champion du monde de cerfs-volants. Profitez de cette journée pour fabriquer votre propre cerf-volant !

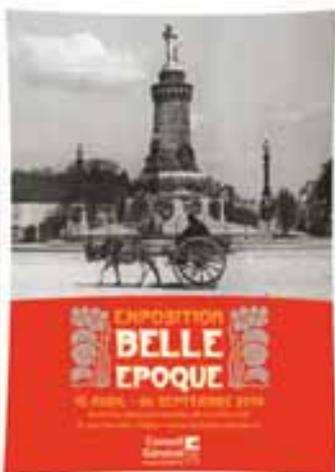
6 juillet
Aérodrome de la COVATI
03 80 95 24 03



Dijon**EXPOSITION BELLE ÉPOQUE**

Découvrez la Côte-d'Or d'avant la guerre de 1914-1918 grâce à un panorama complet constitué d'archives administratives, de photographies inédites ou de documentation commerciale.

Jusqu'au 26 septembre
Archives départementales
8, rue Jeannin - Dijon
03 80 63 66 00

**Gevrey-Chambertin****RALLYE
DES CHARMES**

Rallye pédestre à Gevrey-Chambertin. Une journée ludique pour découvrir des lieux pittoresques à travers des énigmes en lien avec l'histoire, la nature et le vignoble.

6 juillet
Office de tourisme
03 80 34 38 40

Meursault**RANDO GOURMANDE
"LA VIGNE EN FLEURS"**

Au cœur du vignoble de Meursault et en forêt, sur 7 km. Animations sur le parcours et 7 points de dégustation et de restauration. Bal au retour.

29 juin
Village de Meursault
06 77 99 06 31

Dijon**MAISON DE LA SEP**

Ce rendez-vous annuel permet aux patients atteints de sclérose en plaques et à leur entourage de se rencontrer et d'échanger avec des professionnels de santé, hors de l'hôpital. Conférences sur les questions de la vie quotidienne, et cette année sur le travail, Tai Chi Chuan et ateliers sont organisés dans une ambiance conviviale.

14 juin
Palais des Congrès
www.lamaisondelasep.fr

Sainte-Colombe-en-Auxois**DU PROJET
À L'OBJET**

L'Atelier de Recherche en Création Artistique et en Design (ARCADE) met en lumière le cheminement de l'idée en rendant lisible le processus créatif par le biais de cette exposition de design et de métiers d'art : objets usuels, travaux de jeunes étudiants, pièces de designers internationaux...

Au programme : jeux et expérimentations à partir d'un matériau, ressources historiques revisitées, étude de l'énergie du geste comme source d'inspiration, matériaux détournés...

Du 12 juillet au 12 octobre
Château de Sainte Colombe
07 71 07 04 92

**Châtillon-sur-Seine
LES JOURNÉES
CHÂTILLONNAISES**

Rendez-vous économique incontournable de la Haute Côte-d'Or, la foire-exposition des Journées Châtillonnaises fête cette année ses 16 années d'existence. Cette année encore, c'est le concours national de la race brune qui sera le temps fort de ces journées.

La vente aux enchères attire elle aussi de nombreux acheteurs potentiels. Plusieurs pôles, dont ceux de l'apiculture et des ovins auront eux-aussi les faveurs du public. De l'inauguration à la clôture de la manifestation, des animations raviront petits et grands.

Les 28 et 29 juin
Esplanade du Cours
l'Abbé
03 80 91 50 76
www.mairie-chatillon-sur-seine.fr

Musique**Créancey****FÊTE DE LA MUSIQUE**

Venez danser au son de musiques variées : country, musiques traditionnelles, chansons françaises, rock, musique irlandaise...

Buffet et buvette sur place.
28 juin
Salle polyvalente
06 36 80 49 93

**Talant****INTERNATIONAL
BLUES FESTIVAL**

Ateliers pédagogiques, exposition de peintures liées au blues, films et débats se succéderont salle Pierre de Coubertin. Avec la présence exclusive de l'américain Elvin Bishop, qui participera aux concerts des 27 et 28 juin !

Du 24 au 29 juin
Complexe Eyquem
06 87 42 43 24

Saint-Jean-de-Losne**RÉCITAL D'ORGUE**

Jacques Beraza interprétera des œuvres de Hans-Léo Hassler, Louis Couperin et Jean-Sébastien Bach.

6 juillet
Eglise paroissiale
03 80 79 08 33

Saint-Seine-sur-Vingeanne**CONCERT MUSIQUE
ANCIENNE**

La formation Thoinot Arbeau proposera des œuvres de la Renaissance et une

démonstration des instruments anciens sur lesquels ils joueront.

28 juin
Eglise
03 80 95 42 75

Til-Châtel**LES QUATUORS
AVEC PIANO**

Le Klavierquartett Accento de Wuppertal avec Alexander Kortschmar violon, Viktor Gauerhof alto, Renata Schietzel violoncelle et Barbara Hauke piano dans un programme Mozart, Mahler et Fauré.

11 juillet
Eglise Saint-Florent et Saint-Honoré
06 80 85 51 73

Sport-Nature-Santé**Arceau****EQUITATION
POUR TOUS**

« 6 séances pour mettre le pied à l'étrier » : profitez de cette formule pour (re)découvrir les plaisirs et bienfaits de la pratique de l'équitation, le tout pour 50 €.

De 7 à 77 ans, ce sport, riche du contact avec l'animal, s'adapte aux envies de chacun.
Jusqu'au 31 août
Centre Equestre de la Vignotte
06 61 44 00 64
Caval de la Voie Gallo Romaine
03 80 35 85 36

**Quetigny****BALKAN TOUR**

Voyagez dans les pays de l'Est grâce à la musique traditionnelle, tzigane ou klezmer, du groupe Zadruga. Les cinq musiciens sauront faire partager leur passion lors d'un concert en plein air organisé par L'Escalier compagnie théâtrale et le service culturel de la commune.

15 juin
Parc du Château de la Motte
06 03 99 22 27

GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR

UMP - UDI - Divers

BA 102 : fermez le ban !

Après plusieurs mois de flou suite à l'annonce par le ministre de la Défense du départ des Alphajets de la Base Aérienne 102 de Dijon-Longvic, la nouvelle est tombée. Ceux-ci la quitteront définitivement ce 28 juin 2014, mettant ainsi fin à la présence historique d'avions militaires sur la base mère de toutes les bases aériennes françaises. Nous regrettons cette décision définitive qui condamne de manière inéluctable l'existence même de la base à court terme.

Nous regrettons d'autant plus l'assourdissant silence des élus de gauche, et tout particulièrement celui de l'ancien Maire de Dijon, aujourd'hui membre du Gouvernement, François Rebsamen.

En 2008, la mobilisation des citoyens et des élus, emmenés par François Sauvadet, Président du Conseil Général, avait permis à la Côte-d'Or de conserver cette base chère à notre cœur, et même de la renforcer avec l'arrivée du Commandement des Forces Aériennes.

En 2014 la gauche aura délibérément fait le choix de baisser les bras et fait preuve, à ce sujet, d'une inaction coupable. Cette fermeture annoncée fait d'ailleurs écho à d'autres évènements graves.

Elle s'inscrit dans un climat de dégradation considérable du moral de nos armées, lesquelles considèrent, souvent à juste titre, qu'elles constituent une variable d'ajustement budgétaire.

Les propos embarrassés du ministre de la Défense quant à une possible baisse supplémentaire des crédits militaires conjuguée, fait excessivement rare, à une prise de position très ferme des différents chefs d'état-major, sont une grande source d'inquiétude.

Partout où ils sont engagés, nos soldats font preuve d'un remarquable professionnalisme qui force le respect de nos alliés et constitue une véritable source de fierté pour nos concitoyens.

Alors que la situation internationale démontre chaque jour davantage l'instabilité de notre monde et la nécessité de disposer d'une armée performante, nous affirmons donc que notre outil de défense doit être sanctuarisé.

Il s'agit de la garantie de notre indépendance, de notre sécurité collective et de notre liberté. A ce titre nos militaires doivent être respectés, dans leurs perspectives, par les équipements et matériels qu'ils sont en droit d'attendre et par la pérennité des bases et casernes qui les hébergent.

- Joël Abbey (Pontallier-sur-Saône)
- Charles Barrière (Is-sur-Tille)
- Emmanuel Bichot (Nolay)
- Hubert Brigand (Châtillon-sur-Seine)
- Emmanuelle Coint (Seurre)
- François-Xavier Dugourd (Dijon VI)
- Martine Eap-Dupin (Précly-sous-Thil)
- Marc Frot (Baigneux-les-Juifs)
- Dominique Girard (Auxonne)
- Alain Houpert (Grancey-le-Château)
- Henri Julien (Aignay-le-Duc)
- Anne-Catherine Loisier (Saulieu)
- Catherine Louis (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Georges Morin (Montigny-sur-Aube)
- Gilbert Menut (Fontaine-lès-Dijon)
- Marc Patriat (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre Rebourgeon (Beaune Sud)
- Ludovic Rochette (Dijon I)
- François Sauvadet (Vitteaux)
- Denis Thomas (Beaune Nord)
- Laurent Thomas (Mirebeau-sur-Bèze)
- Nicolas Urbano (Fontaine-Française)
- Claude Vinot (Recey-sur-Source)

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialiste, Radical et Divers gauche

Réforme des rythmes scolaires : des assouplissements appréciés

Depuis plusieurs mois, les conseillers généraux UMP-UDI ont choisi de privilégier la polémique en oubliant l'intérêt des enfants. Courriers aux maires à visée purement électoraliste et vœux politiques stériles et sans lendemain se sont multipliés... Nous ne pouvons que regretter la surexploitation politicienne menée par la droite en Côte-d'Or.

Pour notre part, nous avons préféré le dialogue constructif avec le ministre de l'Éducation nationale. Celui-ci vient d'annoncer deux grands assouplissements :

- sur le calendrier hebdomadaire des activités extrascolaires proposées aux enfants. En milieu rural notamment, la possibilité offerte désormais de concentrer ces activités sur une demi-journée permettra de faciliter leur organisation comme le service de transport qui pourra rester sur une grille homogène.

- sur le calendrier annuel des activités scolaires, qui permettra d'alléger la durée de la semaine scolaire en allongeant l'année.

Il a également confirmé le maintien des aides prévues

pour les communes un an supplémentaire. Les ouvertures positives ne sont donc pas négligeables.

Malgré ces ouvertures, le Président du Conseil général de la Côte-d'Or fait tout pour faire capoter la réforme en refusant de prendre en compte les nouveaux horaires pour l'organisation des transports scolaires. Et ce alors qu'au terme de la loi, c'est bien une obligation pour le département d'organiser ces transports.

La droite départementale continue par ailleurs de prendre en otage la gratuité des transports faite aux familles. Pourtant, si le transport scolaire est aujourd'hui gratuit pour les familles, il ne l'est pas pour les communes qui ont vu leur contribution augmenter chaque année depuis 2008 : elle était de 101 € par élève en 2008/2009 et de 131 € par élève en 2013/2014, soit une augmentation de 30 % en 6 ans !

Nous serons donc vigilants sur le respect de la loi en la matière et ce, dans l'intérêt des enfants qui doit passer avant les manœuvres et les ambitions politiques.

- Michel Bachelard (Dijon II)
- Noël Bernard (Genlis)
- Yves Courtot (Pouilly-en-Auxois)
- Jean Esmonin (Chenôve)
- Roger Ganée (Saint-Jean-de-Losne)
- Pierre Gobbo (Arnay-le-Duc)
- Robert Grimpret (Montbard)
- Gérard Leguay (Selongey)
- Céline Maglica (Dijon VII)
- Alain Millot (Dijon VIII)
- Patrick Molinoz (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel Moulin (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul Noret (Laignes)
- Jean-Yves Pian (Dijon VIII)
- Pierre Poillot (Lienais)
- Roland Ponsaâ (Dijon IV)
- Colette Popard (Dijon III)
- Pierre-Alexandre Privolt (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude Robert (Gevrey-Chambertin)
- Paul Robinat (Somberton)

www.forcesdeprogres.net

53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

INFOROUTE

Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur www.cotedor.fr rubrique Vos services pratiques

TRANSCO

Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, Transports scolaires, boutique e-transco sur www.cotedor.fr rubrique Vos services pratiques

CÔTE-D'OR MAGAZINE

à lire aussi en ligne sur cotedor.fr
avec vidéo et plus de photos
www.cotedor.fr

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur [WWW.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)



Côte-d'Or magazine

Votre magazine mensuel d'info départementale

Directeur de la publication : Martin Bonne

Direction éditoriale :
Direction Communication
03 80 63 30 05

Rédacteur en chef : Olivier Méliand
Coordination : Frédérique Coudeyrat-Vidoni
Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet

Réalisation : Idéepole

Impression :
Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001

Tirage : 250 500 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2014

Courriel :
cotedor-magazine@cg21.fr

PERSONNES ÂGÉES L'ÉTÉ SERA CHAUD ? DIX CONSEILS POUR BIEN VIVRE LA BELLE SAISON

Le Conseil Général, dont le Bien vieillir en Côte-d'Or est l'un des engagements, vous rappelle les bons gestes pour passer un été serein en cas de fortes chaleurs :

- fermez les volets et les fenêtres le jour, ouvrez-les la nuit
- créez des courants d'air dans votre logement la nuit
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-15h)
- essayez de passer au moins deux heures dans un endroit climatisé (magasin, cinéma) ou dans un lieu ombragé et frais.
- portez un chapeau, des vêtements légers, amples et de couleur claire en cas de sortie
- humidifiez-vous régulièrement avec des douches ou des brumisateurs
- buvez un litre et demi à deux litres d'eau par jour et pour garder vos sels minéraux. Évitez les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées ainsi que l'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation
- mangez régulièrement des fruits et des crudités, des soupes, du pain...



- évitez les activités physiques (sports, jardinage)
 - donnez des nouvelles à votre entourage
- En cas de grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, température corporelle élevée, soif intense, maux de tête, n'hésitez pas à alerter un proche, contacter votre médecin traitant ou appeler le 15.



CONTRE LA MALTRAITANCE ENGAGEZ-VOUS !

La maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées est longtemps restée méconnue, voire niée. La Fédération 3977 contre la maltraitance propose aux victimes et témoins de maltraitance sur personnes âgées et en situation de handicap, tant à domicile qu'en institution, une écoute nationale au 3977 et une écoute et un traitement de proximité des situations via un réseau de centres départementaux associatifs (centres ALMA ou autres associations).

Les bénévoles retraités ou en activité professionnelle sont formés à l'écoute des différents aspects de la maltraitance et à la prise en charge des situations en lien avec les acteurs de terrain (Conseil Généraux, ARS...)

Aujourd'hui, en Côte d'Or, il n'existe plus de centre ALMA, mais subsiste la nécessité de le réactiver. Pour cela, la Fédération 3977 contre la maltraitance est à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir dans un centre départemental.

> Contact : Pauline Le Glatin, 06 45 46 71 86,
p.leglatin@3977contrelamaltraitance.org - www.3977contrelamaltraitance.org

**Rendez-vous : 15 juin journée mondiale de la lutte
contre la violence faite aux personnes âgées**

Tour de Côte-d'Or



SUIVEZ LE TOUR SUR FACEBOOK



11-12-13 JUILLET 2014

Conseil
Général

www.cotedor.fr

